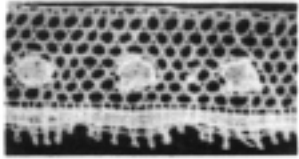
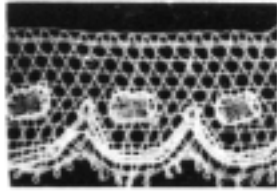


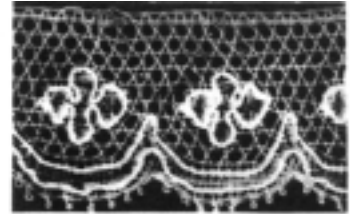
LES POINTS DE PARIS CLASSIQUES.



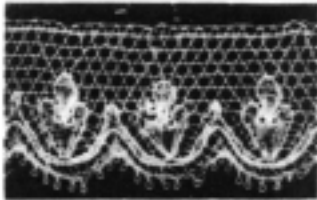
1



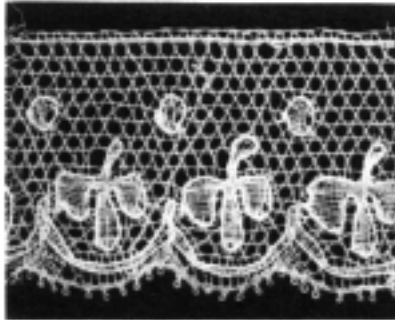
2



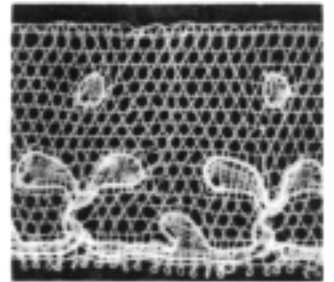
3



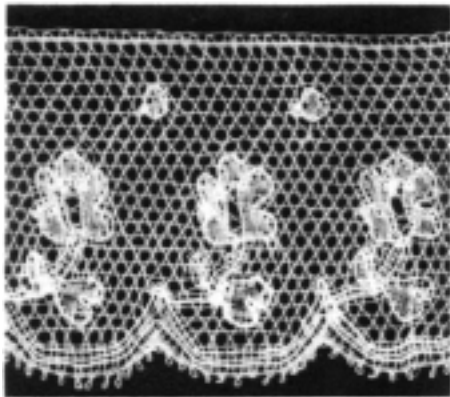
4



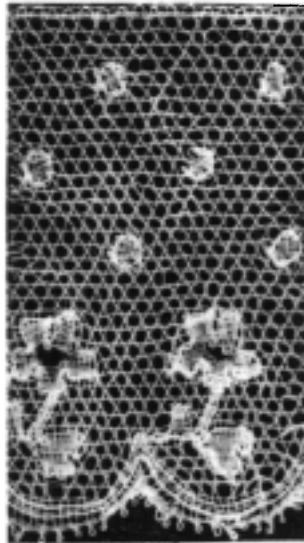
5



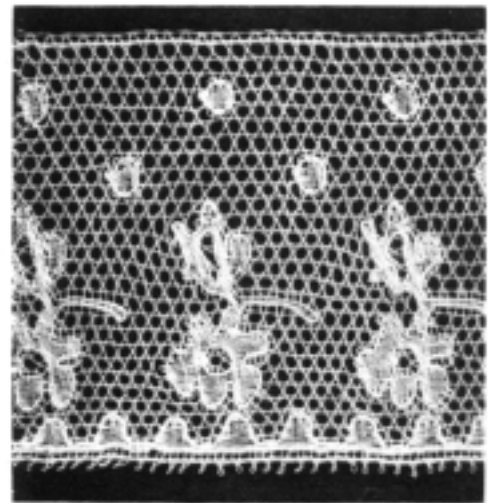
6



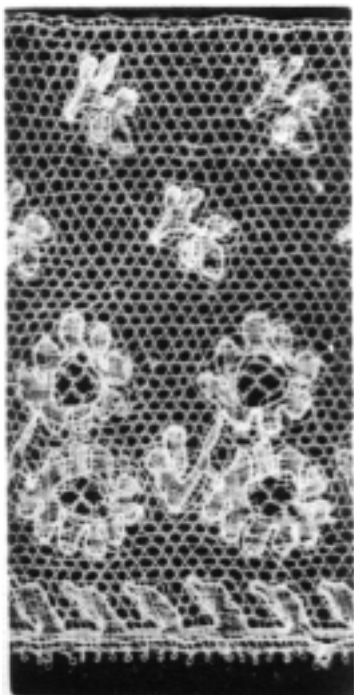
8



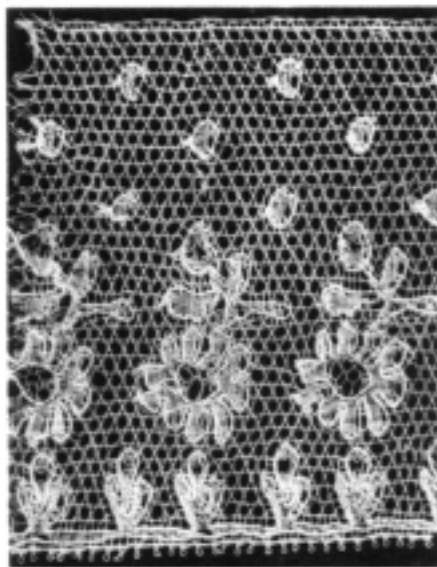
7



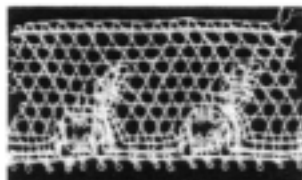
9



11



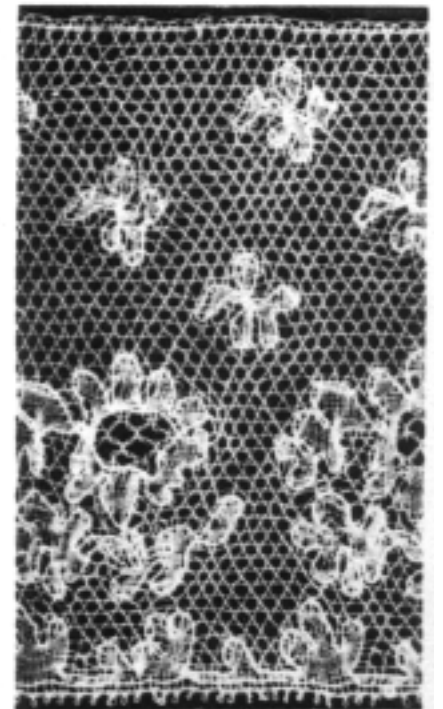
10



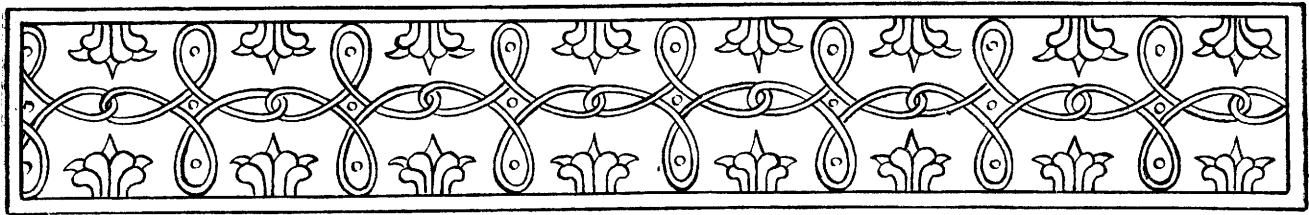
13



14



12



CHAPITRE IX.

LES « POINTS DE PARIS CLASSIQUES » — LES « POINTS DE PARIS BATARDS » — LES « POINTS DE PARIS FIL DE LIN NON BLANCHI » DITS « ÉTERNELS » — LES « POINTS DE PARIS DE SOIE NOIRE » — LES « POINTS DE PARIS MIXTES » — LES « POINTS DE PARIS A DRAPS ».

Les points de Paris classiques.



A caractéristique de ces points se trouve dans leur réseau hexagonal coupé par un fil horizontal et transversal formant des petites mailles triangulaires aux angles de treilles. Les toilés plats de ces dentelles sont contournés du fil de trace ou de contour propre aux Malines, mais d'une moins grande finesse et leurs motifs principaux sont la plupart du temps des fleurettes, des fleurs, des feuilles, des simulacres de roses ou des trèfles qui se détachent sur le réseau agrémenté de pois et de semés (pl. 38, fig. 3, 5, 8, 9, 10, 11 et 12).

Leur classe comporte un assez grand nombre d'appellations techniques parmi lesquelles nous relevons :

1° — Les petits points de Paris dénommés les *boules*, dont la hauteur varie de 1 1/2 à 3 centimètres et dont le réseau est orné de boules jetées sur le champ de mailles en face de chaque feston (pl. 38, fig. 1 et 2).

2° — Les *petites croix*, appellation donnée à des points de Paris classiques rentrant dans la catégorie des dessins coureurs (loopertjes), qui se font en différentes hauteurs avec 1, 2, 3 et 4 boules, ou sans boules (pl. 38, fig. 3).

3° — Les points de Paris dénommés les *petites poupées*, qui se fabriquent en bord droit ou en feston avec une boule, deux et trois boules, ou sans boules (pl. 38, fig. 4).

4° — Les *feuilles de trèfle* qui se travaillent en bord droit et en feston à 1, 2, 3 boules, avec leurs entre-deux à feuilles trilobées assortis (pl. 38, fig. 5).

5° — Le *doigt de pied du paysan*, surnom donné à un point de Paris de la hauteur de 3 centimètres environ qui représente vaguement deux orteils surmontés d'une boule et placés à distance égale en bordure de la dentelle (pl. 38, fig. 6).

6° — *L'éperon du coq* et les *pattes de coq*, appellations données à des points de Paris classiques, qui se fabriquent en bord droit et en feston avec 1, 2 et 3 boules (pl. 38, fig. 7 et 8).

7° — Le *gland à la rose* (« Eikel met de roos ») qui se fait en feston et en bord droit avec 1, 2 et 3 boules (pl. 38, fig. 9).

8° — Les *fleurs de soleil*, points de Paris se confectionnant en bord droit et en feston, avec deux et trois boules (pl. 38, fig. 10).

9° — La série des *roses*, des *doubles roses* (pl. 38, fig. 11) et des *roses du paysan* (pl. 38, fig. 12), qui se travaillent en différentes hauteurs à une fleurette, deux fleurettes et trois fleurettes servant de semés.

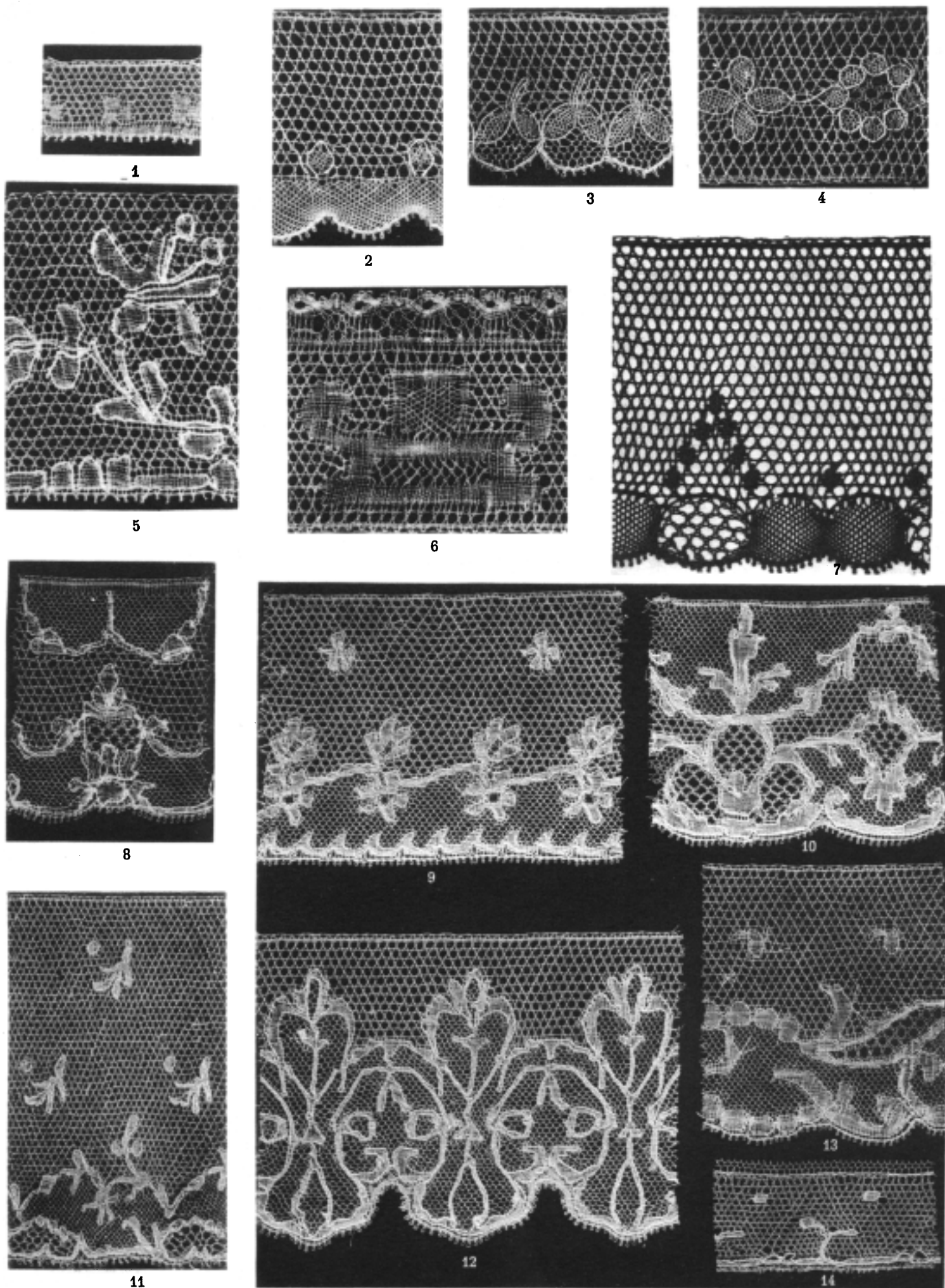
Enregistrons encore le qualificatif de *petite chaise* donné à un petit bord droit dont le dessin représente assez vaguement cet objet (pl. 38, fig. 13), et les noms de *petits canards* (pl. 38, fig. 14) qu'on donne fréquemment à

EXPLICATION DE LA PLANCHE XXXIX.

LES POINTS DE PARIS BÂTARDS. — LES POINTS DE PARIS « FIL DE LIN NON BLANCHI », DITS « ÉTERNELS ». — LES POINTS DE PARIS DE SOIE NOIRE. — LES POINTS DE PARIS MIXTÉS.

1. — Point de Paris bâtard.
2. — Point de Paris éternel, dit « la boule à un rang ».
3. — Le gland.
4. — Entredeux, dessin « trèfle à quatre feuilles et couronne ».
5. — Point de Paris, dit « l'œillet ».
6. — Point de Paris, dit « le tabernacle ».
7. — Point de Paris de soie noire.
8. — Point de Paris, dit « le vase antique ».
9. — Point de Paris bord droit mixte.
10. — Point de Paris mixte festonné.
11. — Point de Paris, dessin Watteau.
12. — Point de Paris, dit « esthétique ».
13. — Point de Paris mixte.
14. — Point de Paris Révolutionnaire, dit « Charlotte Corday », servant de soutien et d'achèvement à un réseau fond clair de Lille. (On donne le nom de « Charlotte Corday » à ce point de Paris parce que cette dentelle rappelle par son dessin et son style, celle que portait l'exécutrice de Marat lors de sa mort sur l'échafaud.)

LES POINTS DE PARIS BATARDS. LES POINTS DE PARIS FIL DE LIN NON BLANCHI DITS ÉTERNELS.
LES POINTS DE PARIS DE SOIE NOIRE. LES POINTS DE PARIS MIXTES.



des petits bords droits de 2 à 3 centimètres environ, ayant comme motifs principaux des canards. Ces derniers genres de points de Paris, de fabrication assez fine, servent surtout à garnir des mouchoirs de poche. On les travaille au mètre et en carré mesurant 21 à 25 centimètres environ d'extérieur.

Les points de Paris bâtards.

Ces points de Paris ne sont qu'une imitation défectueuse et dégénérée des points de Paris classiques confectionnés en Belgique. On les reconnaît :

1° — A leur toilé dépourvu d'un fil de trace ou de contour.

2° — A leurs dessins d'apparence peu nette, peu fournis et généralement très simples (pl. 39, fig. 1).

L'aspect de ces dentelles manque de détails et d'affinité.

Les points de Paris fil de lin non blanchi dits éternels.

Indépendamment de leurs mailles propres, à la fois solides et fortes, qui permettent difficilement la reproduction de dessins compliqués, ces points de Paris se reconnaissent :

1° — Au fil de lin pur et non blanchi entrant dans leur composition, et

2° — A leurs dessins d'une grande simplicité.

Le fil extrêmement solide et presque inusable qui sert à les confectionner, leur vaut le surnom « d'éternels » (pl. 39, fig. 2 à 6 inclusivement).

Étant donné leur grande solidité, ces points de Paris conviennent à l'ornementation de la lingerie pratique.

Leur décor se compose de plats exécutés au « point de grille ou de toile ».

Ces plats servent de rempli aux motifs qui sont ordinairement des pois, des boules, des glands, des trèfles (pl. 39, fig. 2, 3 et 4) ou d'autres dispositions d'un caractère simpliste (pl. 39, fig. 5 et 6).

Ce caractère se trouve atténué en certains cas, par l'intervention d'in-

tervalles ornés du réseau à mailles claires des dentelles de Lille le plus souvent travaillé en bordure de la dentelle (pl. 39, fig. 3).

Les dessins les plus populairement connus dans la catégorie des points de Paris dits « éternels » sont :

1° — Les « boules », à un rang et à plusieurs rangs, avec leurs entre-deux assortis (pl. 39, fig. 2).

2° — Les « glands », avec ou sans semés, dont le dessin se compose d'une rangée de glands consécutifs travaillés en bordure (pl. 39, fig. 3).

3° — Les « ponts » à une ou plusieurs boules.

4° — L' « œillet », point de Paris, bord droit de 7 centimètres de hauteur, dont le dessin représente un œillet (pl. 39, fig. 5).

5° — Le « Tabernacle », dentelle de 6 centimètres de hauteur, dont le dessin représente une sorte de tabernacle (pl. 39, fig. 6).

Les points de Paris de soie noire.

Les *points de Paris de soie noire* appartiennent à la même technique que les *points de Paris-éternels* exécutés en fil de pur lin non blanchi, dont ils empruntent les mailles et les dessins (pl. 39, fig. 7).

Ils ne diffèrent de ces derniers que par la matière première c'est-à-dire la soie, qui entre dans leur composition.

Les points de Paris mixtes.

On reconnaît ces genres de points de Paris à leur champ départagé en deux séries de mailles distinctes : les unes, ayant l'aspect triangulaire ; les autres, empruntées au fond des *Lille*, ayant la forme hexagonale.

Le réseau qui domine généralement dans ces dentelles est appelé de nos jours « réseau point de Paris ». Ce réseau est constitué au moyen de fils qui se dirigent par couples en sens vertical et qui sont coupés transversalement

EXPLICATION DE LA PLANCHE XL.

LES POINTS DE PARIS A DRAPS.

1. — Point de Paris à draps connu sous le nom de « les oiseaux de St-Nicolas ».

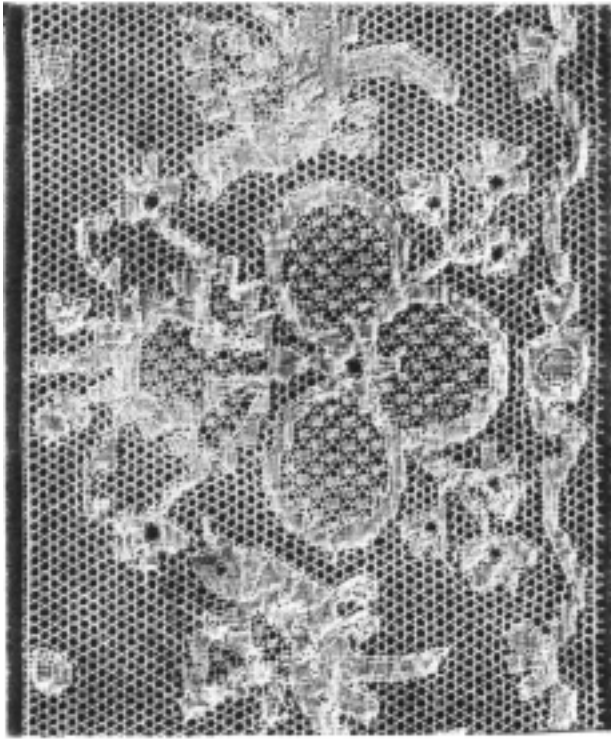
2. — Point de Paris à draps dénommé « le Lion ».

3. — Point de Paris à draps appelé « les Anges ».

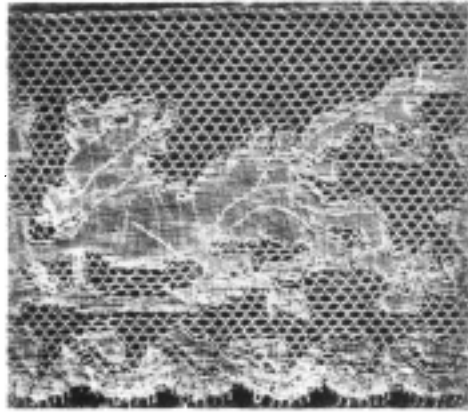
4. — Point de Paris à draps dit « le Chandelier ».

5. — Point de Paris à draps désigné sous le nom de « les Dauphins ».

LES POINTS DE PARIS A DRAPS.



1



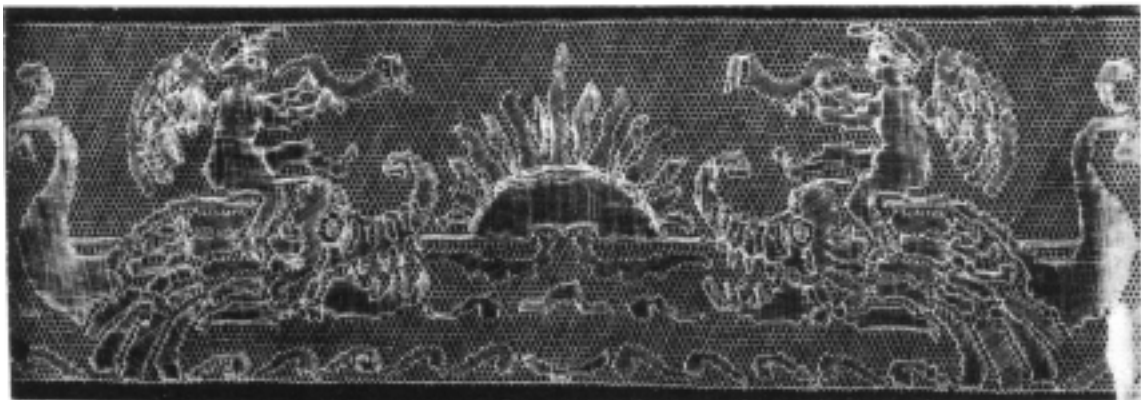
2



3



4



5

par d'autres couples en sens oblique. Dans les plats de ces dentelles, les fils courent comme dans une toile ordinaire. On y remarque fréquemment dans ces dentelles de nombreux jours appelés tresses allemandes (*duitsche slagen*) (pl. 39, fig. 8, 10, 11 et 13).

Il y a lieu de constater que les deux différentes mailles entrant dans la composition des *points de Paris mixtes* ne peuvent se réunir en un même « champ » sans l'emploi d'un fil de trace ou fil de saillie approprié, destiné à les séparer ; la technique dentellière s'y oppose.

Certains de leurs dessins, conçus dans un esprit d'originalité sortant de la banalité courante, portent les surnoms techniques de « vase antique », appellation donnée à un point de Paris dont le bord est orné d'une sorte de vase antique (pl. 39, fig. 8) et ceux de « Crassets », « Chouettes », « Hiboux », « Soleil levant », « Tête de pipe », « Pendentifs », « Coq et faisanne de Chanteclerc », « point de Paris Watteau » (pl. 39, fig. 11) « point de Paris esthétique » (pl. 39, fig. 12).

Il y a quelques années, on interprétait aussi des *points de Paris mixtes* en fil jaune, mais cette fabrication n'existe plus à l'heure actuelle. Par contre, des fabricants belges ont remis en faveur un genre de *points de Paris* à bord droit, à dessin extra simpliste et de style révolutionnaire. La maille de ce *point de Paris* dit « Charlotte Corday » se marie admirablement avec celle à fond clair. Elle peut au besoin servir à celle-ci de soutien (pl. 39, fig. 14).

Les points de Paris à draps.

Ces genres sont spécialement fabriqués pour servir de garnitures aux draps de lit, taies d'oreiller, nappages et linge de table.

Ils se distinguent par leurs plats aussi soutenus et presque aussi fermes que la toile qu'ils sont destinés à orner. (Voir surtout pl. 41, fig. 2).

On les travaille en bordure droite (pl. 40, fig. 1, 3, 4, et 5) et plus

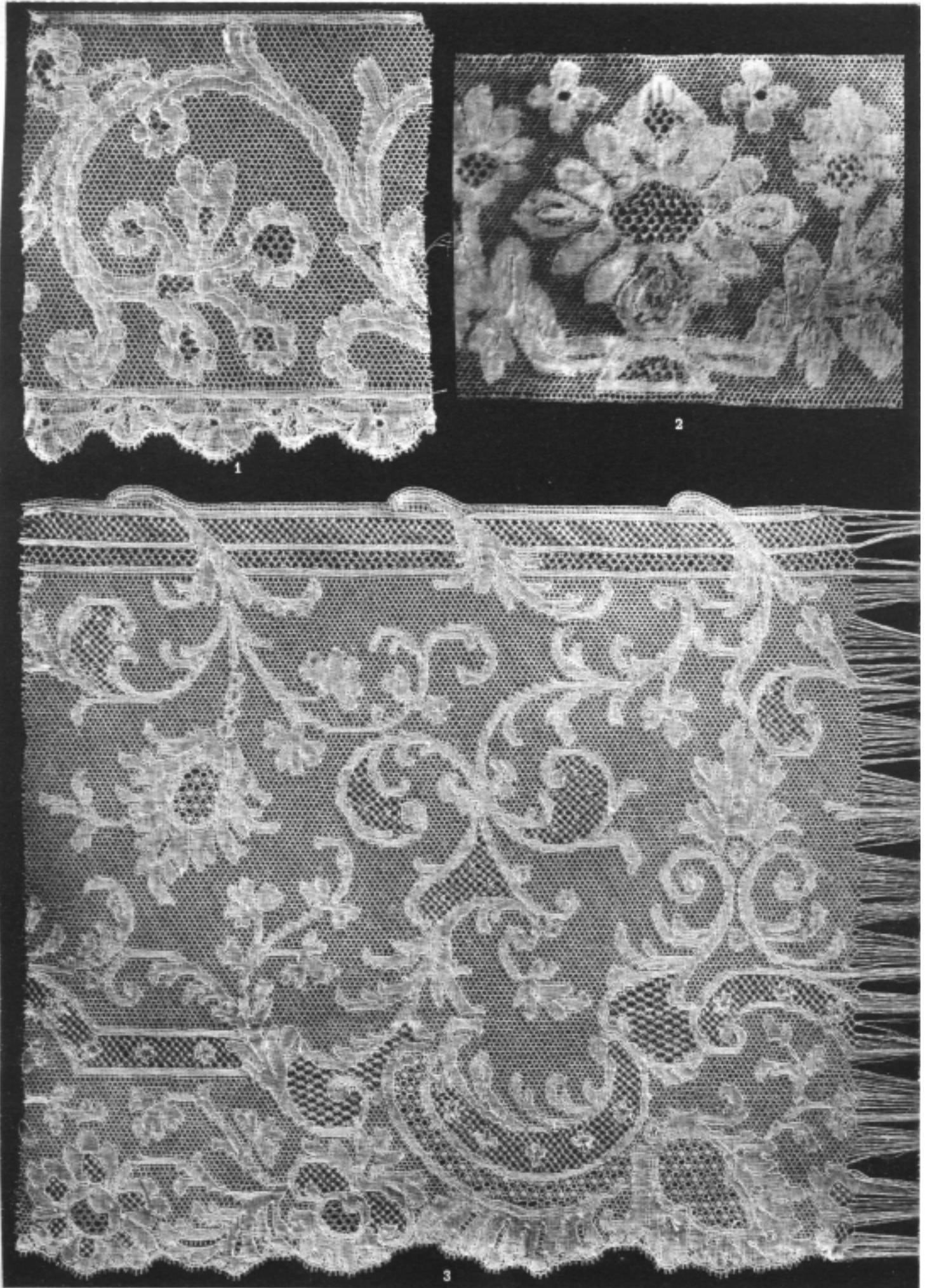
rarement en bordure festonnée (pl. 40, fig. 2), avec des entre-deux assortis dans la hauteur de 6 à 10 centimètres pour orner les taies, et de la hauteur de 12 à 15 centimètres pour garnir les draps. On les confectionne aussi en forme ronde, carrée, ovale pour chemins de table, sous-bols et autres garnitures.

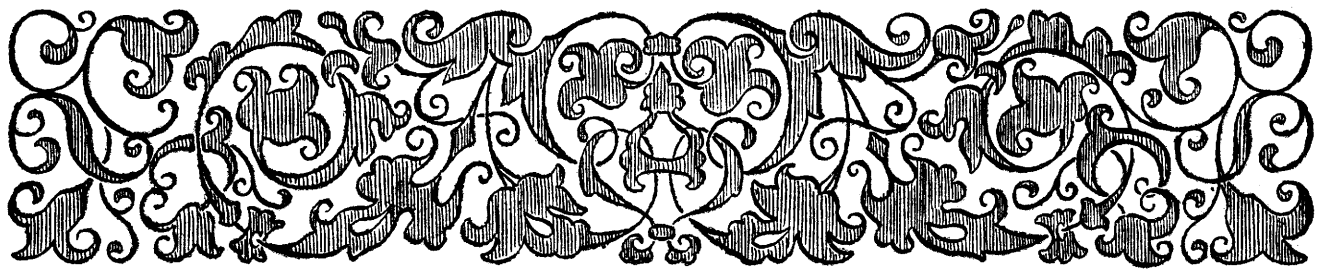
Ces dentelles conviennent aussi à l'ameublement. Les *points de Paris* à draps les plus connus portent les noms de « Les oiseaux de Saint-Nicolas » (pl. 40, fig. 1), « Le Lion » (pl. 49, fig. 2), « Le Dragon », « Les Anges » (pl. 49, fig. 3), « Le Chasseur », « Le Coq », « Le Cygne », « Le Chandelier » (pl. 49, fig. 4), « Les Dauphins » (pl. 40, fig. 5), « Le Rococo » (pl. 41, fig. 1), et « Les Feuilles d'Acanthe Louis XV » (pl. 41, fig. 3).

Souvent leurs dessins représentent des animaux fabuleux et fantastiques, ou bien des sujets divers et des fleurs acanthacées.



LES POINTS DE PARIS A DRAPS.





CHAPITRE X.

LES « POINTS DE FLANDRE » A « CHAMP DE CARRELAGE ».



ES dentelles se distinguent :

1° — Par leurs plats souvent à dessins rocailleux en forme d'amples ramages.

2° — Par leur « champ de carrelage » composé de mailles quadrillées doubles, connues en France sous la désignation de « mailles à cinq trous ».

3° — Par la présence, dans la plupart des modèles riches et fins (pl. 42, fig. 1, 2 et 3), de « jours » garnis d'une sorte de réseau moucheté formé de points d'araignée et ayant l'apparence d'un champ tapissé d'étoiles ou d'astérisques.

Le nom de *points de Flandre* est réservé aux modèles dans lesquels le réseau quadrillé double domine (pl. 42, fig. 1) et où le champ tapissé d'étoiles, dit « fond de neige », n'intervient que dans les « jours ». Ces dentelles ont habituellement leurs plats larges, denses, développés et leurs contours sont souvent accentués d'un fil de trace en relief. Le « réseau à carrelage » dont se trouvent garnies ces dentelles servait anciennement de « fond » à certaines dentelles, dites d'Église, qui se confectionnaient en

Flandre et à Malines. Ce réseau ne doit pas être confondu avec celui à « carrelage simplifié ou incomplet » (pl. 42, fig. 3 et 5), dénommé aussi « réseau à épingle close » qui, à l'heure présente, se trouve classé parmi les « fonds de fantaisie ».



FIG. II.

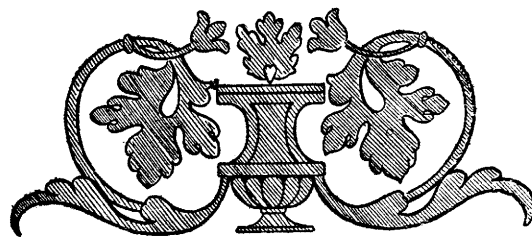
Ouvrière travaillant des points de Flandre à « champ de carrelage » à côté d'une fenêtre où se trouve une carafe servant de réflecteur.

Le réseau à « carrelage simplifié » intervient parfois comme « fond » dans certains points désignés sous le nom de *points de Flandre de fantaisie*.

La catégorie des *points de Flandre* est pauvre en appellations techniques. Nous n'y relevons que les noms de « comète », de « raisins » et « d'escargot ou de limaçon ». Le premier de ces noms se donne à un bord droit de la hauteur de 1 centimètre, représentant une succession de comètes (pl. 42, fig. 6).

La « comète » se fabrique en deux hauteurs, c'est-à-dire à 1 centimètre et en 2 centimètres, avec des entre-deux assortis. Le nom de « raisin » se donne à un dessin bord droit se travaillant en plusieurs hauteurs et dans lequel intervient une grappe de raisin (pl. 42, fig. 7).

« L'escargot » est un genre de dentelle à bord droit dont le dessin représente assez vaguement ce mollusque (pl. 42, fig. 8). On le travaille en plusieurs hauteurs variant de 2 à 4 centimètres avec entre-deux assorti. On le baptise selon sa hauteur, de « petit ou grand limaçon », ou de « petit ou grand escargot ». Il se confectionne également des galons en point de Flandre dans le genre de celui représenté planche 42, fig. 9.

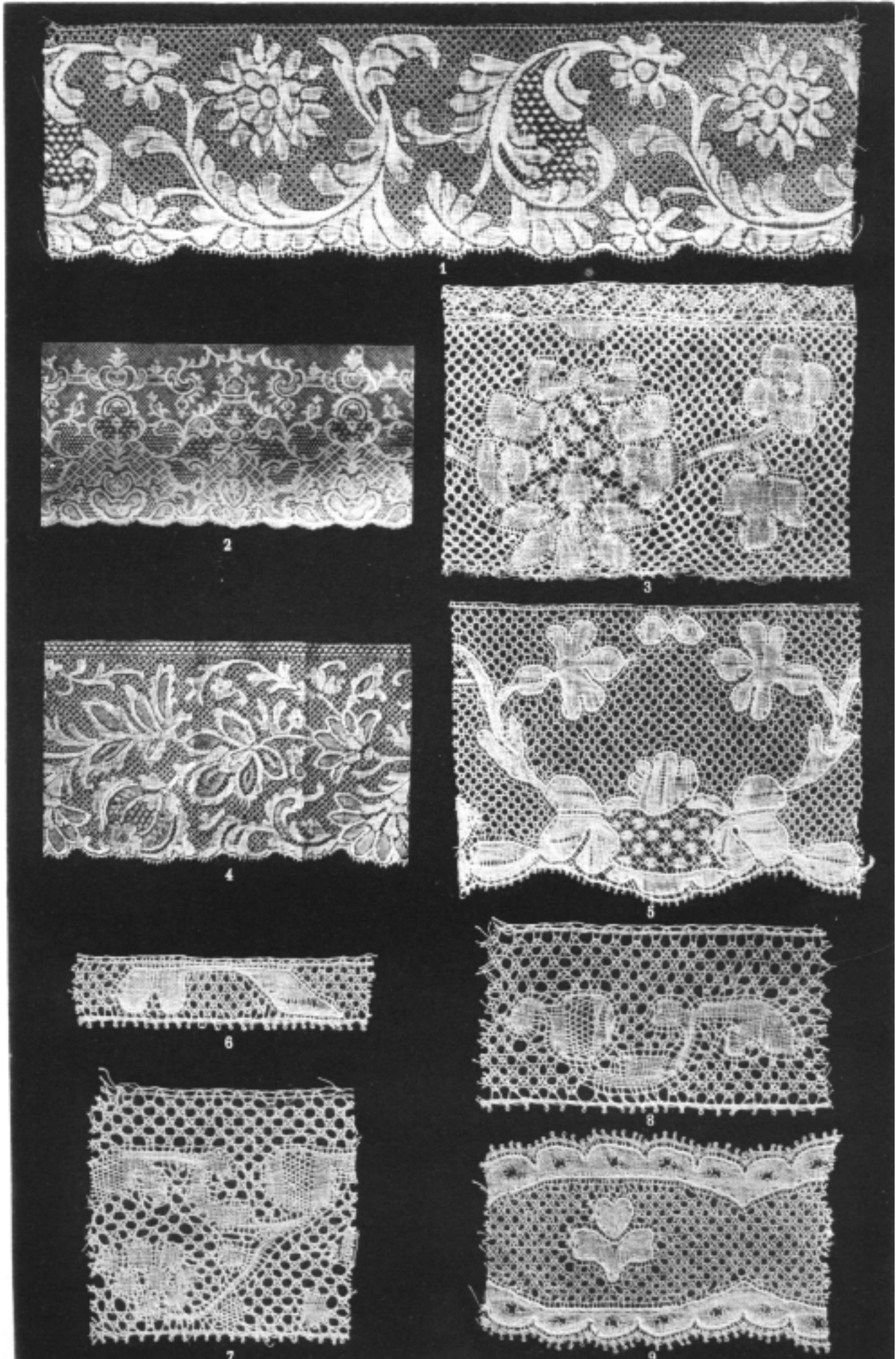


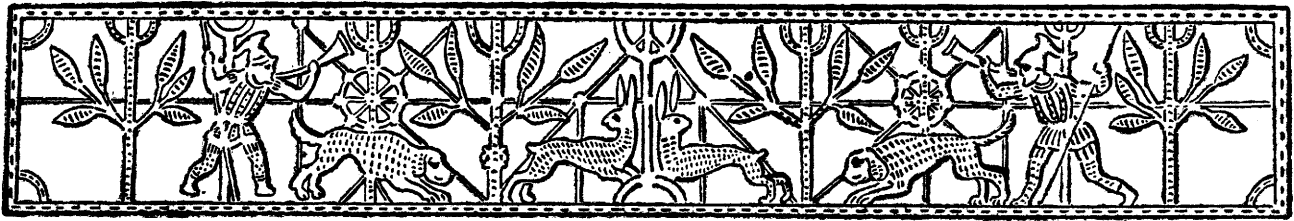
EXPLICATION DE LA PLANCHE XLII.

LES POINTS DE FLANDRE A «CHAMP DE CARRELAGE».
(RÉSEAU QUADRILLÉ DOUBLE).

1. — Bande «point de Flandre» à réseau quadrillé double. Dessin à fleur tournante et feuille d'acanthé.
(Époque de Louis XV.)
2. — Modèle de riche et fin point de Flandre de style Louis XIV à réseau quadrillé double, orné de «jours» à tapis d'étoiles et d'astérisques.
3. — Ancienne bande «point de Flandre de style Louis XV à réseau» dit «de carrelage simplifié ou incomplet», dénommé aussi «réseau à épingle close».
4. — Riche modèle de style Louis XV en point de Flandre à réseau dit «de carrelage simplifié ou incomplet».
5. — Bande point de Flandre à carrelage simplifié ou incomplet, dessin et style de la fin du règne de Louis XV.
6. — «La comète».
7. — «Les raisins».
8. — «L'escargot» ou «le limaçon».
9. — Galon «point de Flandre».

LES POINTS DE FLANDRE A CHAMP DE CARRELAGE.





CHAPITRE XI.

LES « BINCHE » A FOND DE NEIGE.

LE nom de *Binche* se donne de nos jours aux dentelles dont le « champ » se compose entièrement de mouchetures en forme d'araignées reliées par des barrettes de fils tressés et disposés sans aucune ordonnance ni symétrie (pl. 43, fig. 1, 2 et 6).

Le caractère ancien et curieux qu'ont les dessins des *Binche* fait que dans les centres dentelliers les ouvrières les baptisent du nom « d'antiek » (antique) ou « hekswerk » (ouvrage de sorcière) !

Les *Binche*, par leurs « fonds » hybrides, ainsi que par leurs mouchetures mélangées originalement avec diverses formes de « points d'araignée », peuvent être rangées parmi les plus intéressantes familles de dentelles aux fuseaux.

Leur famille comporte :

1° — La série des *Binche de style*, dont les motifs principaux représentent, soit des espèces de soleils ou d'arniques ou bien des simulacres de grandes roses, motifs stylistiques des dentelles aux fuseaux de l'époque de Louis XIV (pl. 43, fig. 2 et 6).

- 2° — La série des *Binche blasonnés*.
- 3° — La série des *escadrons de neige*.
- 4° — La série des *drèves*.
- 5° — La série des *Binche féériques* dits « Trollekanten ».

On désigne spécialement sous le nom de *Binche blasonnés* les genres dans lesquels interviennent des ornements à caractère héraldique ou ancien, enrichis d'un grand nombre de fins « points d'esprit » (pl. 43, fig. 1 et 3). Lorsqu'il se rencontre dans ces genres un motif stylistique bien défini, on complète leur appellation de *Binche blasonné*, par les mots *et de style*.

On donne le nom d'*Escadrons de neige* à des bords droits, des entre-deux ou des dentelles, composés uniquement de petites étoiles reliées par de petites boucles qui remplissent l'office de brides ou de barrettes de liaison (pl. 43, fig. 4).

A la planche 43, fig. 7, nous voyons un bord droit de 7 centimètres de hauteur. La figure représente un arbre qui, dans la dentelle, fait suite à une succession d'autres arbres qu'on dirait penchés et plantés comme au bord d'une route : d'où l'appellation de « Drève » donné à ce dessin de *Binche*.

Enfin, l'on donne le nom de *Binche féérique* (dentelle des fées) dite « Trollekant » à certains *Binche* qui se distinguent des *Binche* conventionnels à champ de « mouchetures », d'« astérisques » ou de « points d'araignée » :

1° — par des « jours » entourés d'un fil de saillie et ornés de « figures de fantaisie » spéciales, et

2° — par des espaces garnis de mailles fines empruntées au réseau à fond clair de Lille (pl. 43, fig. 8).

Ces dentelles ne sont qu'une variété de *Binche* interprétée sous une forme un peu différente par suite de l'introduction, dans l'une des parties de la dentelle, de « jours » à fines mailles hexagonales, de « figures de fantaisie » ou d'un réseau ayant la forme de « nids d'abeilles ».

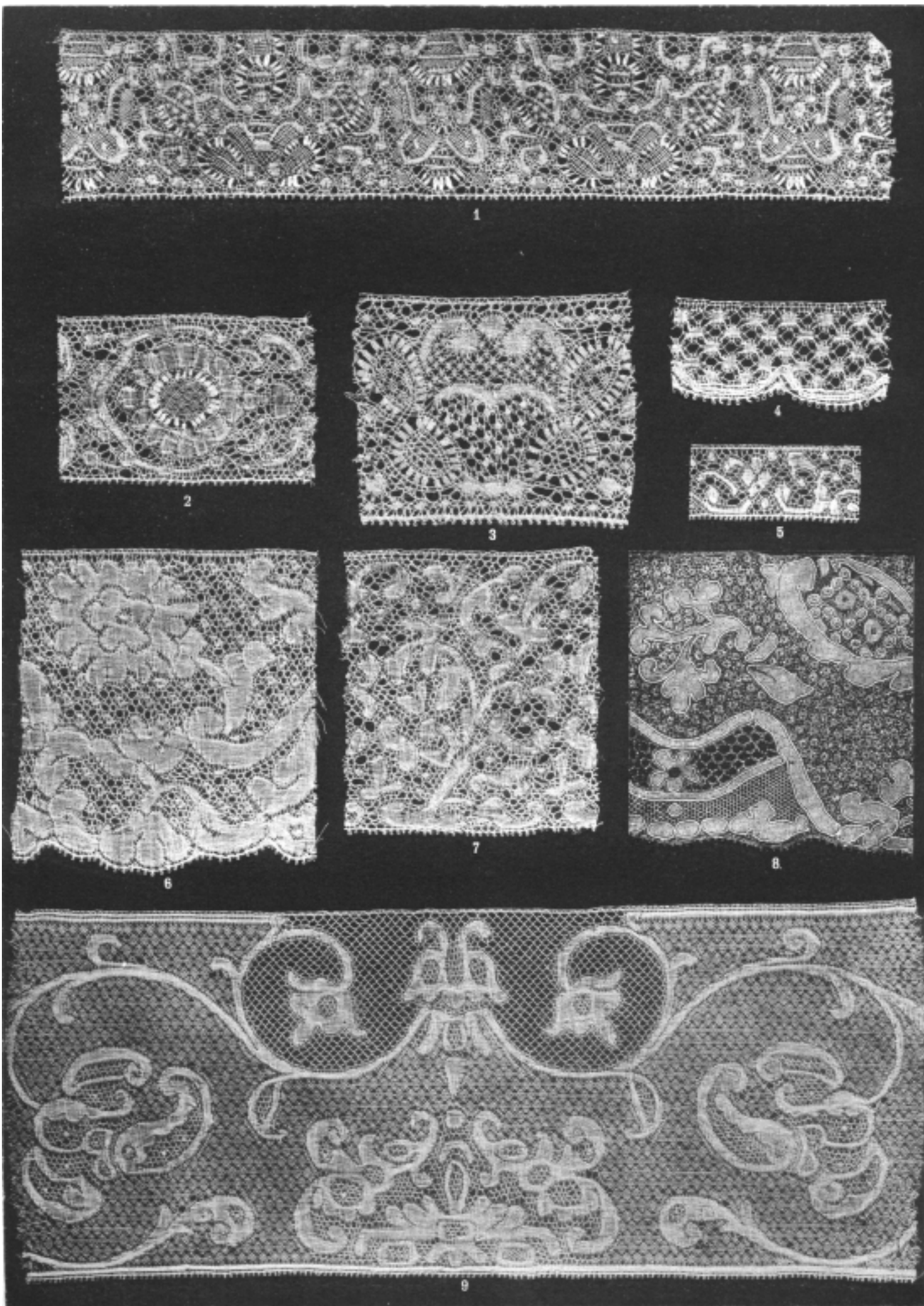
D'après des philologues le nom de « Trollekant » dérive du suédois,

EXPLICATION DE LA PLANCHE XLIII.

LES BINCHES A FOND DE NEIGE.

1. — Binche blasonné.
2. — Binche blasonné de style Louis XIV à motif disposé en forme de soleil ou d'arnique et qualifié des noms de « roi-soleil » ou « soleil de la Méduse ».
3. — Binche blasonné.
4. — Binche à « escadrons de neige ».
5. — Binche à bord droit.
6. — Binche à mouvement de soleil Louis XIV.
7. — Binche dessin « la drève ».
8. — Binche féérique dit « Trille Kant » Louis XV orné de figures de fantaisie et d'espaces garnis de fines mailles hexagonales et du réseau nid d'abeilles ou mariage.
(Style Louis XV.)
9. — Binche à fond de mouchetures coupées de lignes transversales et parallèles dont le dessin de style Louis XIV donne une impression nettement décorative.

LES BINCHES A FOND DE NEIGE.

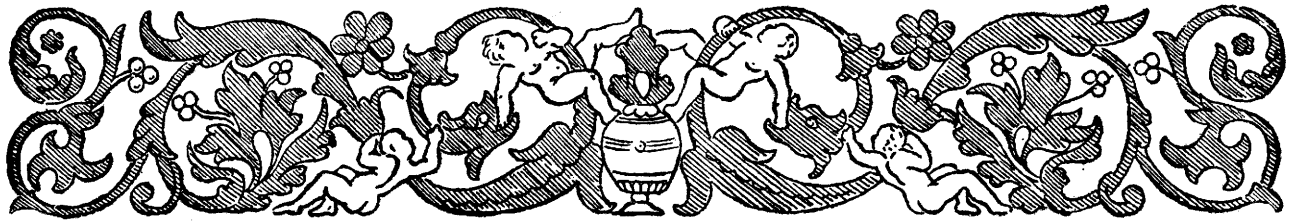


« Trolle », qui veut dire fée, et du flamand « Kant » (dentelle) ; de là l'appellation de « dentelle des fées » ou « féérique ».

Quoiqu'il en soit, le *Binche féérique*, dont la fabrication a été reconstituée il y a quelques années en Belgique, est très recherché.

Signalons également à ce propos la reconstitution récente d'un *Binche* à fond de mouchetures coupées de lignes transversales et parallèles. Ce *Binche* extrêmement original, se travaillait à Malines sous Louis XIV, avant l'apparition des *Malines à fond de glace*. Nous reproduisons pl. 43, fig. 9 un superbe modèle de cette dentelle.





CHAPITRE XII.

LES « VALENCIENNES A MAILLES CARRÉES » — LES « VALENCIENNES A MAILLES RONDES » — LES « VALENCIENNES A MAILLES MIXTES » — LES « VALENCIENNES-BRABANT » — LES « VALENCIENNES BATARDES » — LES « VALENCIENNES CLASSIQUES ET COURANTES » DITES « LOOPERTJES ».



ES *Valenciennes* constituent une classe spéciale de dentelles par le caractère de leurs mailles simples et régulières, d'un travail natté très solide et aussi par leur toilé sans aucun relief, d'un tissu plat très serré.

On en distingue de quatre genres, savoir :

1° — *Les Valenciennes à mailles carrées*, qui sont les plus répandues et dont les dessins se détachent clairement sur le réseau. La finesse du toilé et de la trame de ces *Valenciennes* est parfois telle qu'ils acquièrent la transparence de la plus fine batiste (voir les modèles de la pl. 44).

2° — *Les Valenciennes à mailles rondes*, d'une plus grande solidité, due

à la torsion plus serrée des fuseaux, mais dont les fleurs se détachent avec moins d'affinité sur le réseau que celles des *Valenciennes à mailles carrées* (pl. 45, fig. 1, 2 et 4).

3° — *Les Valenciennes à mailles mixtes*, formées de mailles tenant à la fois, comme conformation, des mailles rondes et des mailles carrées et, par là, difficiles à ranger dans l'une ou l'autre catégorie (pl. 45, fig. 3 et 6).

4° — *Les Valenciennes-Brabant* dont les ornements ont de légers reliefs et des « jours ». Cette sorte ne s'exécute pas comme les précédentes, qui ont leurs fleurs et leur réseau travaillés en même temps et avec le même fil. Dans les *Valenciennes-Brabant*, les ornements et le réseau s'exécutent en effet, séparément, ce qui permet la confection de dessins plus riches, plus amples, ainsi que de très larges volants qui ne pourraient se faire sur des carreaux de dimension restreinte (pl. 45, fig. 5).



FIG. 12.
Vieille dentellière travaillant
de la « Valenciennes ».

Il se travaille également des *Valenciennes bâtardes*, dites « fausses Valenciennes » qui, bien que faites à la main, sont fabriquées avec des fils de qualité inférieure, moins fins et très blancs. Ces *Valenciennes* sont d'un travail moins achevé, le toilé des fleurs est moins marqué ; il se détache très peu et se confond presque avec leur champ de treilles rondes, épaisses et rugueuses au toucher (pl. 45, fig. 7 et 8).

Disons aussi que certaines *Valenciennes* exceptionnelles représentent parfois des sujets artistiques fort intéressants comme le démontre notre planche 45, fig. 9, qui représente la création du Paradis terrestre par Dieu le Père.

La Belgique est restée, depuis des siècles, le centre classique et traditionnel de la fabrication des *Valenciennes*. On y interprète tous les genres dont nous venons de parler, en différentes hauteurs, depuis un 1/2 centimètre jusque 8 centimètres, en festons et en bords droits.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XLIV.

LES VALENCIENNES A MAILLES CARRÉES.

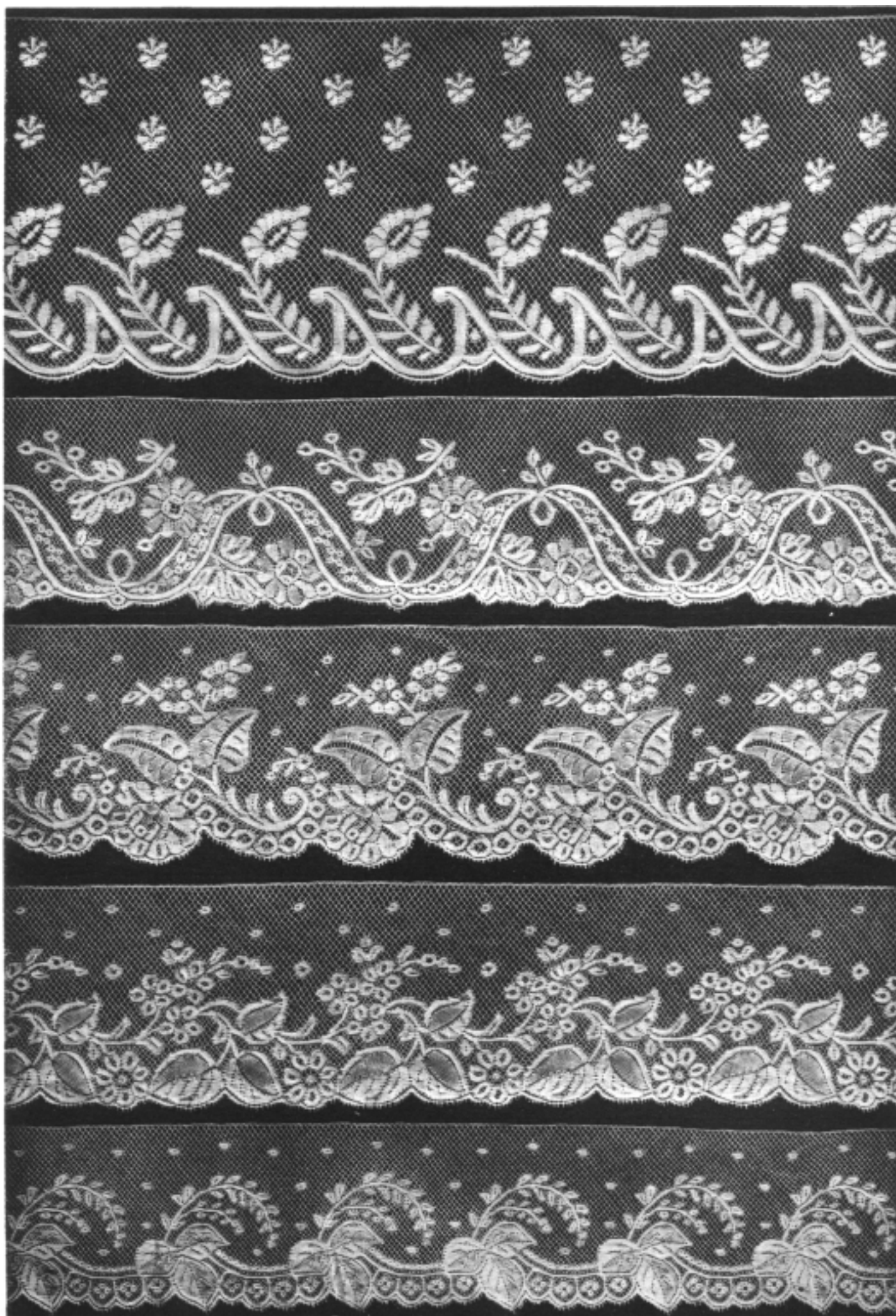
1. — Berthe en Valenciennes à mailles carrées. Dessin à fleurettes, semés et palmettes de l'apogée de l'Empire.

2. -- Berthe en Valenciennes à mailles carrées. Dessin sans semés et à guirlande rosacée.

3, 4 et 5. — Richissimes Valenciennes à mailles carrées. Dessins à fleurs, touffes, feuilles et semés.

La finesse du toilé de ces genres de Valenciennes est telle, qu'il acquiert parfois, en certains endroits, la transparence de la plus fine batiste et du plus fin linon.

LES VALENCIENNES A MAILLES CARRÉES.



EXPLICATION DE LA PLANCHE XLV.

*LES VALENCIENNES A MAILLES RONDES. — LES VALENCIENNES A
MAILLES MIXTES. — LES VALENCIENNES BRABANT ET LES VALEN-
CIENNES BATARDES.*

1. — Ancienne Valenciennes à mailles rondes de l'époque de Louis XIV à dessin formé de fleurs amples et lourdes bien démarquées. Ce genre se fabriquait au XVII^{me} siècle dans la région de Valenciennes et du Quesnoy.

(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).

2. — Valenciennes à mailles rondes.

3. — » » mixtes.

4. — Patron de Valenciennes maille ronde à bord droit style Directoire.

5. — Volant de Valenciennes-Brabant.

6. — Patron de Valenciennes à motif détaché du premier Empire.

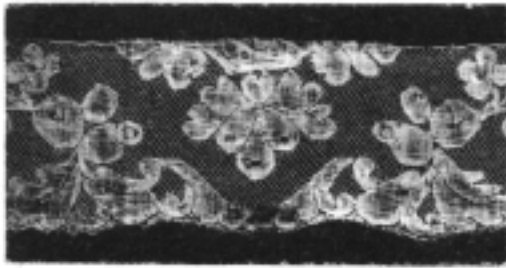
- 7 et 8. — Valenciennes bâtardes dites « fausses Valenciennes ».

9. — Valenciennes artistique symbolisant la création du Paradis terrestre par Dieu le Père.

LES VALENCIENNES A MAILLES RONDES. LES VALENCIENNES A MAILLES MIXTES.
LES VALENCIENNES BRABANT. LES VALENCIENNES BATADES.



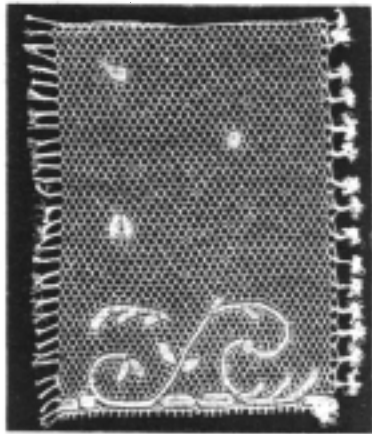
2



1



3



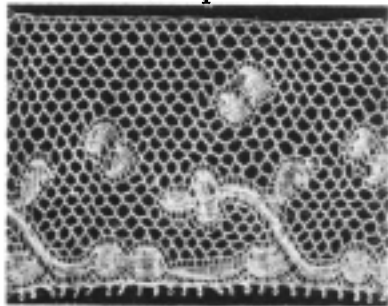
4



5



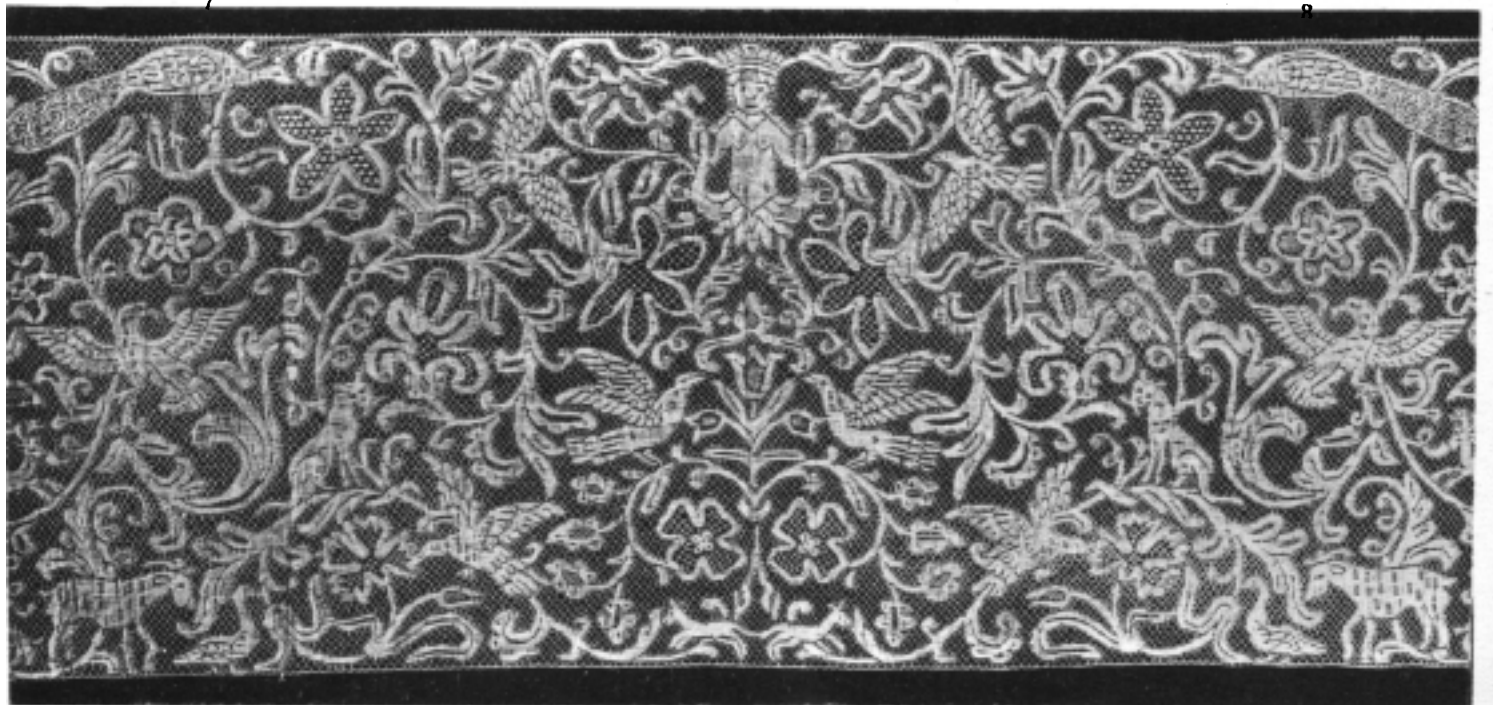
6



7



8



9

Les *Valenciennes* interprétées à partir de 8 centimètres jusque 15 centimètres et dentelées, s'appellent « berthes ». Celles dépassant cette hauteur, se nomment « volants ». Les *Valenciennes* sont considérées à juste titre, comme étant les parures par excellence pour garnir de la lingerie fine. Notre planche 44 reproduit une série de « berthes » d'un travail incomparable et, d'autre part, l'on trouvera sur les planches 46 et 47 de nombreux et intéressants modèles de *Valenciennes* courantes et classiques dites « loopertjes ».

Ces derniers modèles héritèrent au cours des temps, d'un grand nombre d'appellations techniques dont voici par ordre alphabétique la curieuse nomenclature :

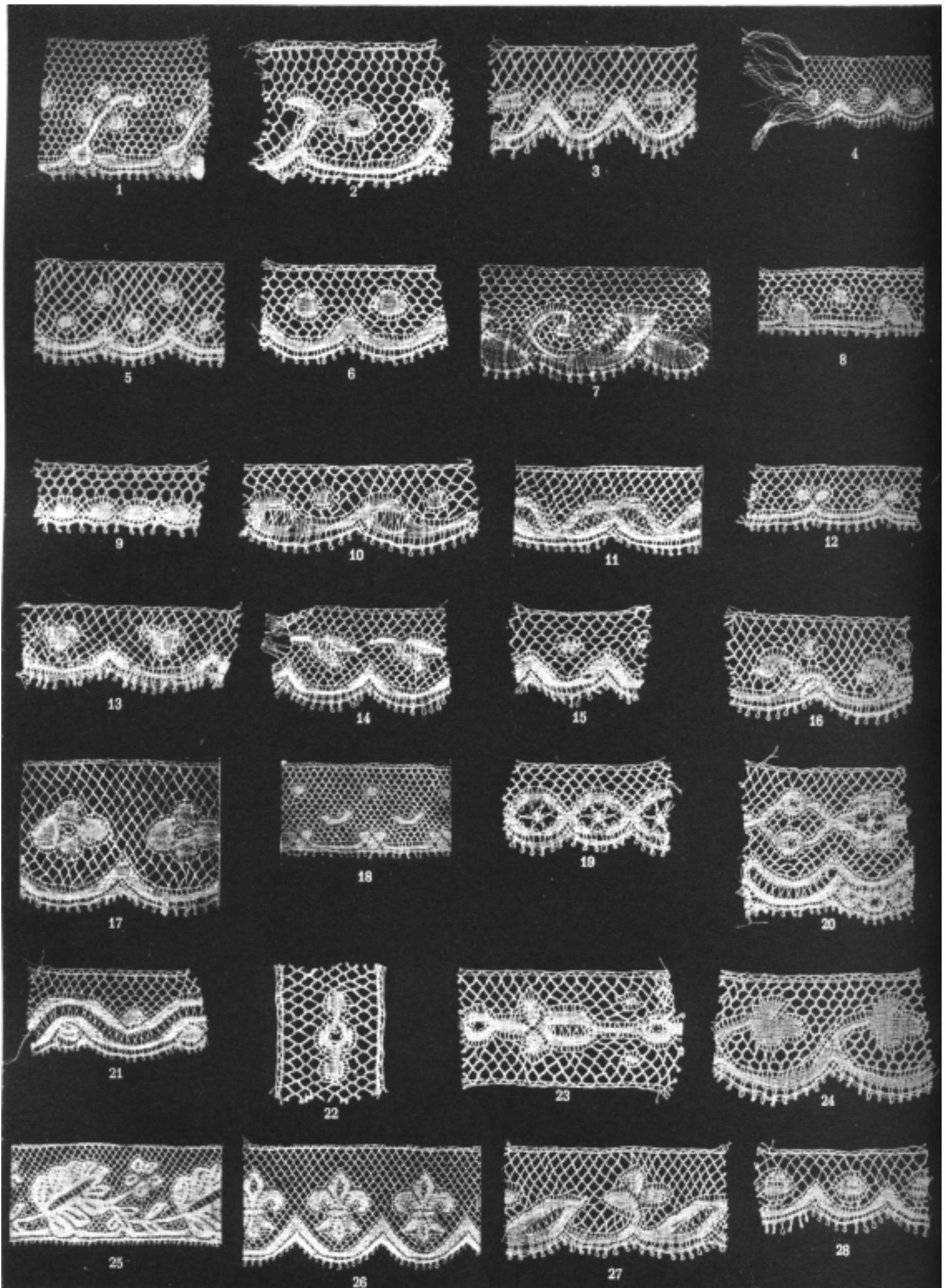
L' « Arbre de Mai » (pl. 46, fig. 1) ; la « Basse » ; le « Ballon » (pl. 46, fig. 2) ; le « Bâton » ; le petit « Bâton » ; le « Baudet » ; la « Béquille » ; le « Bluet » ; la grosse « Boule » (pl. 46, fig. 6) ; la « Boule allongée » (pl. 46, fig. 3) ; la « Boule de neige » (pl. 46, fig. 4) ; la « Branche de genévrier » ; la « Double boule » (pl. 46, fig. 5) ; le « Bouton de rose » ; la « Caracole » ; le « Carnaval » (pl. 46, fig. 7) ; le « Crapaud » ; la « Cerise étroite » (pl. 46, fig. 12) ; le « Chapeau de Curé » (pl. 46, fig. 8) ; la « fine Chaînette » ; le « Clou » ; la « fine Clochette » (pl. 46, fig. 14) ; la « petite Cocotte » ; le « Cœur renversé » ; le « petit Cœur » (pl. 46, fig. 13) ; le « Coquetier » ; le « petit et le grand Coude » (pl. 46, fig. 15) ; la « fine Croix » ; la « Croix en zig-zag » ; la « Crinoline » (pl. 46, fig. 19) ; la « Crevette » (pl. 46, fig. 10) ; la « double Crevette » (pl. 46, fig. 11) ; la « Crevette de Thérèse » ; la « Crevette à horloge » ; la « Croix avec boules » ; la « Crole » (pl. 46, fig. 16) ; le « Cha-pelet » (pl. 46, fig. 9) ; la « Chapelle » ; le « Ciseau » (pl. 46, fig. 20) ; le « Croissant » (pl. 46, fig. 18) ; la « Croix de Courtrai » (pl. 46, fig. 17) ; « M^{lle} Degrunne » (pl. 46, fig. 21) ; l' « Enfant » (pl. 46, fig. 22) ; le « petit Enfant » ; l' « Évêque » (pl. 46, fig. 23) ; le « Fer à cheval » ; la « grosse Feuille » (pl. 46, fig. 24) ; la « Feuille à marguerites » (pl. 46, fig. 25) ; la « Feuille de vigne » ; la Feuille de trèfle » (pl. 46, fig. 27) ; la « double

Feuille » (pl. 47, fig. 70); la « petite Finette »; le « fin Type »; la « Fleur de Lys » (pl. 46, fig. 26); la « Fluxia »; le « Frison »; le « Gros jambon de mère »; la « Goutte » (pl. 46, fig. 31); le « Grain de blé » (pl. 46, fig. 30); le « Grain de café étroit » (pl. 46, fig. 28); le « Grain de café large »; le « double Grain de café » (pl. 47, fig. 69); le « Grand chapelet de St-Eloi »; le « mauvais Grain de café » (pl. 46, fig. 29); la « Grosse fée »; la « Grappe de raisin »; les « Hachettes »; la « petite Hache »; les « Horloges »; le « Huit de pique »; le « Limaçon »; le « Lapin » (pl. 46, fig. 33); la « Louche » (pl. 46, fig. 32); la « Lunette » (pl. 45, fig. 34); les « Lunettes », festonnées à bord droit et à pois (pl. 46, fig. 35 et 36); les « petites et les grandes Marguerites » (pl. 46, fig. 37); la « Marie-Louise »; le « petit Médaillon »; les « Mouches »; l'« Œil de perdrix »; l'« Œil de poisson » (pl. 46, fig. 38); les « Œillets »; l'« Œillet de saint-Éloi »; l'« Œuf »; les « Olives »; le « Pavot »; la « petite Paille »; le « Paysan » ou « la Pomme » (pl. 46, fig. 41); « Par-ci par-là » (pl. 46, fig. 39); la « Palme ou la Plume » (pl. 47, fig. 51); la « Pensée » (pl. 46, fig. 42); le « Pistolet »; « Pique et Trèfle »; la « Petite ordure »; la « grosse Perle »; le « Pois » (pl. 46, fig. 40); les « Pois et les Boules »; le « Pois fin ou petite Finette » (pl. 46, fig. 43); le « Pois d'Alost »; le « Pois voleur » (pl. 46, fig. 45); le « Poisson » (pl. 46, fig. 47); le « petit Poussin »; le « Point d'interrogation »; la « Pomme »; le « Pommier » (pl. 46, fig. 46); le « Pot de fleur »; le « Pou » (pl. 46, fig. 44); la « grande Poupée »; la « Poupée française » (pl. 46, fig. 48); le « Poussin » (pl. 46, fig. 49); le « gros Poussin »; le « grand et le petit Rognon » (pl. 47, fig. 57 et pl. 46, fig. 50); la « Rose » (pl. 47, fig. 61); la « fine Rose »; la « Rose française »; les « Roses Malines »; la « Roue » (pl. 47, fig. 52); la « petite Rivière » (pl. 47, fig. 53); l'« S »; la « Savate » (pl. 47, fig. 65); le « Sabot » (pl. 57, fig. 66); la « Scie ordinaire » (pl. 47, fig. 63); la « Scie fine » (pl. 47, fig. 64); le « Serpentin » (pl. 47, fig. 59); le « Singe de Vlamertinghe »; « Tante Pauline » (pl. 47, fig. 58); « Tambour et fine flûte » (pl. 47, fig. 55); la « Tête de chat »; la « Tête de moineau »; la « petite Tête » (pl. 47, fig. 54);

EXPLICATION DE LA PLANCHE XLVI.

*TABLEAU DES SURNOMS ET APPELLATIONS TECHNIQUES
DONNÉS AUX VALENCIENNES COURANTES.*

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. — « L'arbre de mai ». | 26. — « La fleur de lys ». |
| 2. — « Le ballon ». | 27. — « La feuille de trèfle ». |
| 3. — « La boule allongée ». | 28. — « Le grain de café étroit ». |
| 4. — « La boule de neige ». | 29. — « Le mauvais grain de café ». |
| 5. — « La double boule ». | 30. — « Le grain de blé ». |
| 6. — « La grosse boule ». | 31. — « La goutte ». |
| 7. — « Le carnaval ». | 32. — « La louche ». |
| 8. — « Le chapeau de curé ». | 33. — « Le lapin ». |
| 9. — « Le chapelet ». | 34. — « La lunette ». |
| 10. — « La crevette ». | 35. — « Lunette à bord droit ». |
| 11. — « La double crevette ». | 36. — « Lunette à pois ». |
| 12. — « La cerise étroite ». | 37. — « Les marguerites ». |
| 13. — « Le petit cœur ». | 38. — « L'œil de poisson ». |
| 14. — « La fine clochette ». | 39. — « Par-ci, par-là ». |
| 15. — « Le grand coude ». | 40. — « Le pois ». |
| 16. — « La crole ». | 41. — « Le paysan » ou « la pomme ». |
| 17. — « La croix de Courtrai ». | 42. — « La pensée ». |
| 18. — « Le croissant ». | 43. — « Le pois fin » ou « la petite finette ». |
| 19. — « La crinoline ». | 44. — « Le pou ». |
| 20. — « Le ciseau ». | 45. — « Le pois voleur ». |
| 21. — « Mademoiselle Degrunne ». | 46. — « Le pommier ». |
| 22. — « L'enfant ». | 47. — « Le poisson ». |
| 23. — « L'évêque ». | 48. — « La poupée française ». |
| 24. — « La grosse feuille ». | 49. — « Le poussin ». |
| 25. — « La feuille à marguerite ». | 50. — « Le petit rognon ». |





• Tête à croûtes » (pl. 47, fig. 60) ; le « petit Tram » ; les « petites et les grandes Trompettes » ; la « Thérèse contrefaite » (pl. 47, fig. 56) ; la « Tulipe » (pl. 47, fig. 62) ; le « Tram » ; la « petite Vapeur » (pl. 47, fig. 74) ; les « Vauriens » (pl. 47, fig. 75 et 76) ; le « fin Vélo » (pl. 47, fig. 71) ; le « petit Vélo français » (pl. 47, fig. 72) ; le « Ver » ; la « Vierge » ; la « fine Vierge Marie » (pl. 47, fig. 68) ; la « Violette » ; le « Violon » (pl. 47, fig. 67) ; la « Virgule » (pl. 47, fig. 73).

Cette dernière appellation termine la longue liste des noms techniques donnés aux *Valenciennes* courantes. Plusieurs de ces noms rappellent, ainsi qu'on peut en juger, des fleurs, des arbres, des fruits, des insectes, des poissons, des objets de toilette, des meubles et jusqu'aux ustensiles en usage dans les ménages dentelliers.

D'autres évoquent un souvenir, une pensée, un usage ou une légende. C'est ainsi que certaines vieilles dentellières prétendent que l'appellation de « Crevettes » a été donnée aux petites *Valenciennes* connues sous ce nom parce qu'elles se confectionnaient au bord de la mer par les femmes des pêcheurs, qui s'adonnaient à cette occupation pendant les moments de loisirs que leur laissait la pêche aux « crevettes ».

L'usage lui-même joue d'ailleurs son rôle pour l'attribution d'un surnom déterminé aux dessins de dentelles. Tel est, entre autres, le cas pour la petite *Valenciennes* qu'on qualifie du nom burlesque de « Chapeau de Curé », parce que les femmes dévotes de Carcassonne en garnissent leurs coiffes pour assister le dimanche à la grand'messe et aux Vêpres.

Ces surnoms et ces touchantes légendes témoignent de l'esprit simpliste et familial dans lequel se meuvent les ouvrières en dentelle et il y aurait tout un livre à écrire sur ce sujet pittoresque.



EXPLICATION DE LA PLANCHE XLVII.

*SUITE DU TABLEAU DES SURNOMS ET APPELLATIONS TECHNIQUES
DONNÉS AUX VALENCIENNES COURANTES.*

51. — « La palme » ou « la plume ».

52. — « La roue ».

53. — « La petite rivière ».

54. — « La petite tête ».

55. — « Tambour et fine flûte ».

56. — « La Thérèse contrefaite ».

57. — « Le grand rognon ».

58. — « Tante Pauline ».

59. — « Le serpent ».

60. — « Tête à croûtes ».

61. — « La rose ».

62. — « La tulipe ».

63. — « La scie ordinaire ».

64. — « La scie fine ».

65. — « La savate ».

66. — « Le sabot ».

67. — « Le violon ».

68. — « La fine Vierge Marie ».

69. — « Le double grain de café ».

70. — « La double feuille ».

71. — « Le fin vélo ».

72. — « Le petit vélo français ».

73. — « La virgule ».

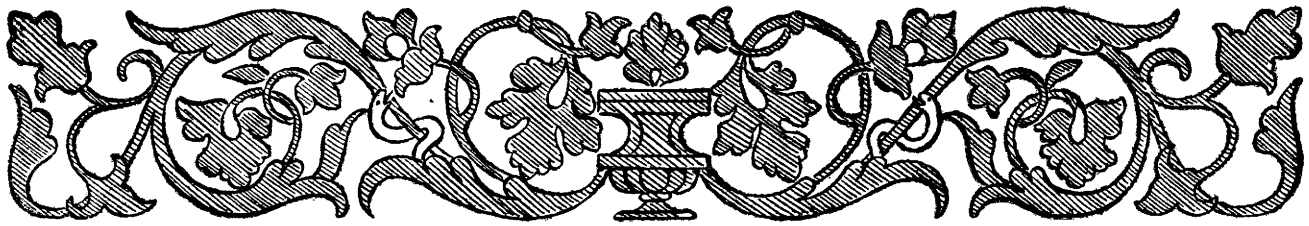
74. — « La petite vapeur ».

75. — « Le vaurien de Poperinghe ».

76. — « Le vaurien d'Ypres ».

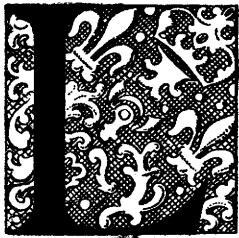
SUITE DU TABLEAU DES SURNOMS ET APPELLATIONS TECHNIQUES
DONNÉS AUX VALENCIENNES COURANTES.





CHAPITRE XIII.

LES « LILLE » — LES « LILLE D'ARRAS » — LES « LILLE FLEURIES » — LES « LILLE HOLLANDAISES » DITES « POTTE-KANTEN » (DENTELLES A VASE) — LES « PETITES LILLE » DITES « LOOPERTJES » (DENTELLES COURANTES) — LES « LILLE » DITES « DE BRABANT » — LES « LILLE » DITES « HONGROISES » ET LES « LILLE ANCIENNES ».



LES *Lille* se trouvent constituées d'une maille tressée très légèrement au moyen de deux fils seulement. Elles se distinguent, d'une manière générale, par leur réseau à mailles simplement tortillées aux angles et par la sobriété de leurs effets d'ombres et de clairs.

On les départage en plusieurs genres qui sont :

1° — Celles à semés et à fleurs minuscules, qu'on désignait autrefois sous le nom de *dentelles d'Arras*, parce que les ouvrières de cette ville en avaient la spécialité (pl. 48. fig. 1, 4. 5, 6 et 7).

2° — Les *Lille fleuries*, ornées de fleurs et de gerbes (pl. 48, fig. 2).

3° — Les *petites Lille* à bords droits qui sont généralement fort simples (pl. 48, fig. 3).

4° — Les *Lille hollandaises* (dites « pottekanten ») à bords droits parsemés de « points d'esprit » et ornées de touffes de gerbes et de fleurs (pl. 48, fig. 8 à 11). Elles servent principalement à garnir les bonnets des paysannes hollandaises, d'où cette double appellation.

Un grand nombre de *petites Lille* à bords droits (dites « loopertjes ») portent des surnoms bizarres, qui se sont transmis dans les centres dentelliers, de génération en génération. Ces petits modèles dérivent en ligne droite, des anciennes « mignonnettes », dont la hauteur ne dépassait guère 7 centimètres.

Les plus connues étaient naguère la « Chenille » et la « Couleuvre ».

Plusieurs anciens ouvrages font mention de ces petites dentelles dont les dessins représentent, assez vaguement, ces reptiles. On y trouvait notamment des « persils », qui sont de petits toilés dont la conformation rappelle plus ou moins les feuilles de cette plante.

En Bretagne, en Normandie et en Vendée, quelques vieilles filandières garnissent encore leurs coiffes de nombreuses « mignonnettes » à surnoms amusants et qui méritent d'être signalés. Voici ces surnoms qui servent à distinguer les dessins des *Lille* étroites et à bords dentelés :

Les « grands et les petits paillasses ou polichinelles », *petites Lille* plus ou moins hautes, selon le nombre de leurs semés ou fleurettes (pl. 49, fig. 1).

Les « grands et les petits guignols », dentelles étroites dont les motifs du bord rappellent les marionnettes de guignol, armées du bâton traditionnel.

Les « grands et les petits renards », dentelles minuscules du genre de celles qui se confectionnaient naguère à Arras (pl. 49, fig. 2).

Les « têtes d'anguilles », dentelles assez grossières, de trois centimètres de hauteur environ et dont le dessin est formé d'une succession d'ovales d'où semblent surgir des têtes d'anguilles.

Les « cerfs-volants » ; les « peignes à cheveux » ; les « punaises » ; les « pots au feu » ; les « bacs » ; les « tortues » et les « paresseux », ainsi nommés par suite de la lenteur de leur fabrication.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XLVIII.

« *LES LILLE* ». — « *LES LILLE D'ARRAS* ». — « *LES LILLE FLEURIES* ».
« *LES LILLE HOLLANDAISES* ».

1. — Lille à semés et à fleurs minuscules, désignée autrefois sous le nom de « dentelle d'Arras ».

2. — « Lille fleurie », ornée de fleurs et de gerbes.

3. — Petite « Lille » à bord droit orné de trous, dits « punaises ».

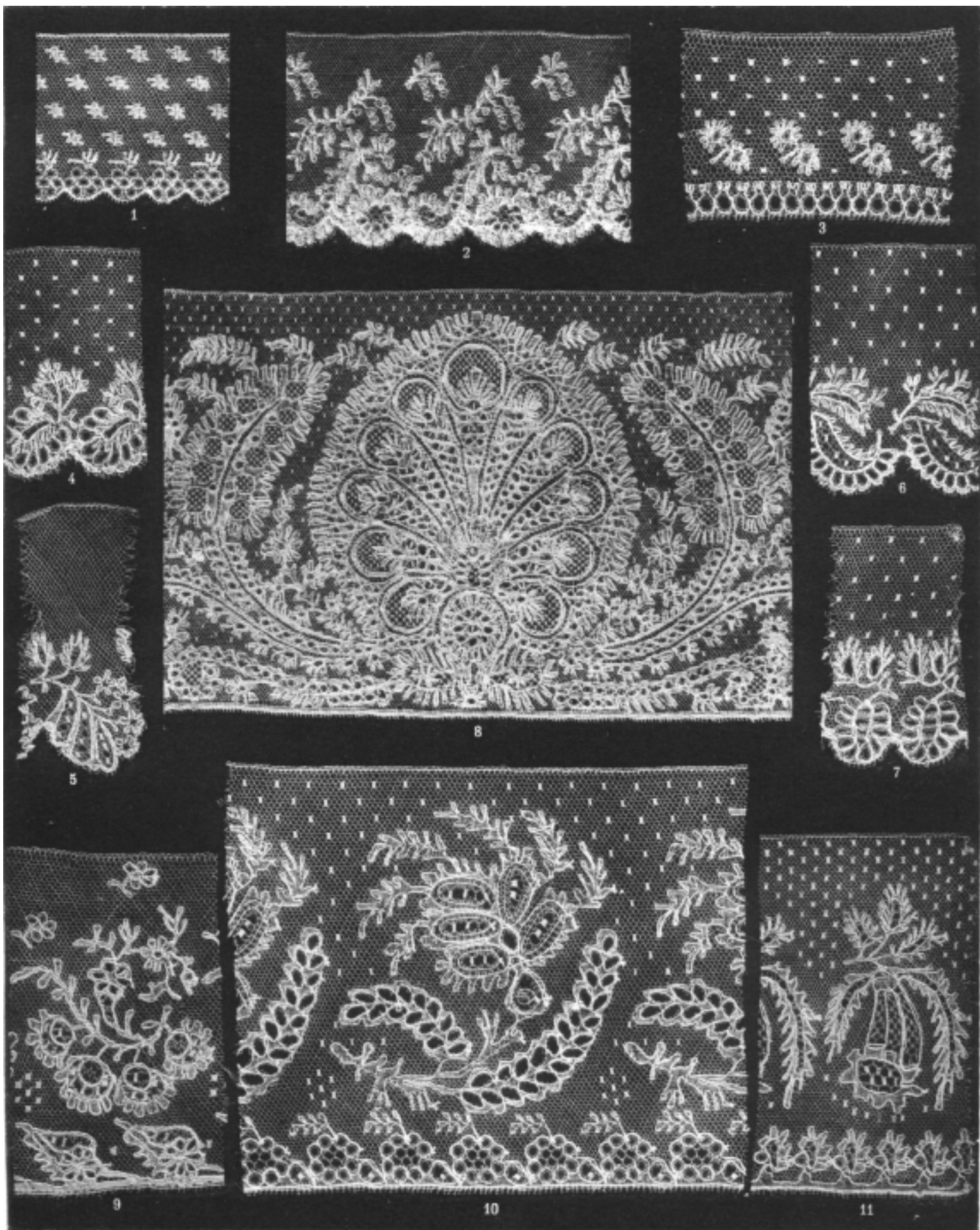
4, 5, 6 et 7. — Fines petites « Lille », ornées de feuilles et de fleurs minuscules.

8. — Somptueuse dentelle hollandaise à grand éventail magnifiquement déployé en « frabelli ».

Le dessin de cette pièce s'inspire du style Louis XIV, les touffes du centre et les plats sont ornés de nombreux petits trous, connus sous le nom de « punaises ».

9, 10 et 11. — « Lille hollandaises », ornées de fleurs et de gerbes.

LES LILLE. — LES LILLE D'ARRAS. — LES LILLE FLEURIES.
LES LILLE-HOLLANDAISES.

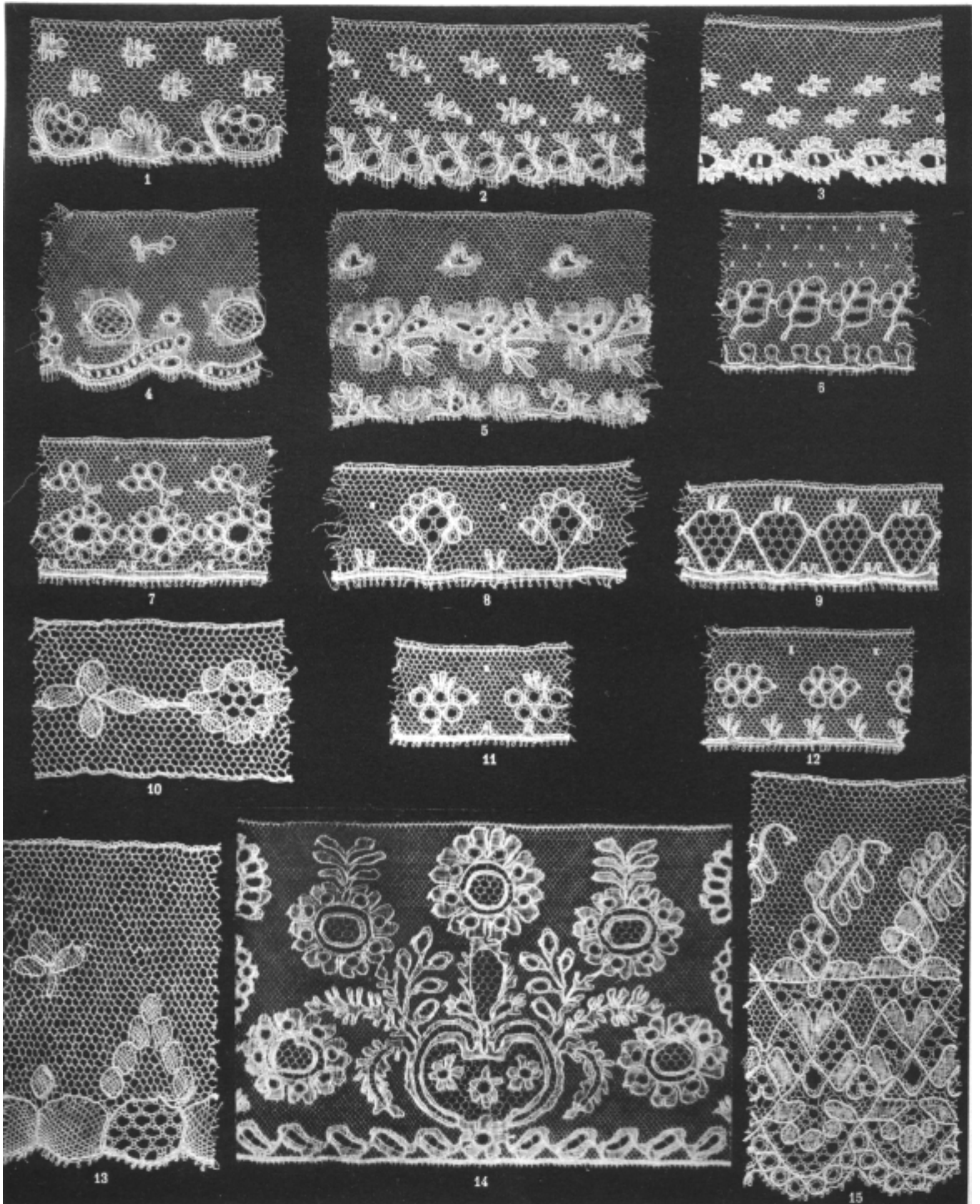


EXPLICATION DE LA PLANCHE XLIX.

*LES PETITES LILLE, DITES « LOOPERTJES » (DENTELLES COURANTES).
LES LILLE-HOLLANDAISES, DITES « POTTEKANTEN » (DENTELLES A VASE).
LES LILLE, DITES « DE BRABANT ». — LES LILLE, DITES « HONGROISES ».*

1. — « Le paillasse ou polichinelle » à 2 semis.
2. — « Le Renard » à 2 semis.
3. — « Le diamant » à 2 semis.
4. — Lille Pompadour, dite « Les sangsues », à rocailles fondantes sur le réseau fin.
5. — Lille Pompadour, dite « Les têtes de mort », à rocailles fondantes sur le réseau fin.
6. — « Les petits jambons ».
7. — « Les horloges ».
8. — « Les petites médailles ».
9. — « Les cœurs brûlants ».
10. — Entredeux Lille, dite « de Brabant ».
11. — « Le français ».
12. — « Les sept boules ».
13. — Lille, dite « de Brabant ».
14. — Dentelle hollandaise à mouvement de vase mystique symbolisant le mystère de l'Annonciation.
15. — Dentelle Lille, dite « Hongroise ».

LES PETITES LILLE DITES "LOOPERTJES" (DENTELLES COURANTES).
LES LILLE-HOLLANDAISES DITES "POTTEKANTEN" (DENTELLES A VASE).
LES LILLE DITES DE BRABANT - LES LILLE DITES HONGROISES.



Les « grands et les petits diamants », à fleurettes trouées, placées en bordure, et dont le réseau se trouve orné d'un, deux, trois, quatre rangs de semés ou davantage, selon la hauteur (pl. 49, fig. 3).

Les « petits et les grands chats » ; les « fleurs de pomme de terre » ; les « gros sacs » ; les « jambons » ; les « lunettes » ; les « Notre Père » ; les « lourdauds » ; les « vrais et faux papillons » ; les « ponts » ; les « sangsues » ; les « petites horloges » ; les « balanciers » ; les « éperons de coq » ; les « feuilles de palmier » ; les « petites et les grandes faucilles » ; les « petits et les grands soleils » ; les « lunes » ; les « rognons » ; les « fougères » ; les « ormes » ; les « arbres » ; les « pommes » ; les « poires » ; les « roses » ; les « épines » ; les « sangsues » (pl. 49, fig. 4).

Il existe au surplus, tout un vocabulaire de surnoms donnés uniquement à des *Lille* à bordures droites. Énumérons-en quelques-uns, car cette liste présente également de l'intérêt.

Les « têtes de morts » qui répètent, à intervalles réguliers, cette représentation macabre.

Les « frères négligés », catégorie de bords droits communs et assez négligés comme dessin, dont la hauteur varie de 3 à 10 centimètres.

Les « petits jambons » (pl. 49, fig. 6).

Les « horloges » (pl. 49, fig. 7).

Les « roses », bords droits, simples ou doubles.

Les « petits et les grands balais », une succession de motifs ayant un peu l'allure de balais.

Les « cœurs brûlants », donnant une succession de cœurs enflammés (pl. 49, fig. 9).

Le « Français » (pl. 49, fig. 11).

Les « sept boules » (pl. 49, fig. 12).

Les « petits poissons », petits bords droits du même genre dont les motifs ont la forme de poissons.

Les « grandes et les petites médailles » (pl. 49, fig. 8), composées

d'ovales entourés de cinq cercles ajourés reliés à la bordure droite de la dentelle. Ces modèles sont remarquables par leur transparence et leur grande légèreté.

La série dite de l' « œil de cheval », des « têtes de chat » et des « boules », que l'on distingue par le nombre de rondelles trouées contenues dans les motifs.

La série des « lyres », des « spirales », des « boules » et des « S » en tous genres, l' « S simple » de 14 centimètres ; l' « S double ou renversé », ayant 25 centimètres de hauteur.

La belle série des « disques », des « coquilles », des « pivoinés » et des *Lille* dites « Zélandaises », bords droits ainsi nommés parce que leurs dessins à grandes fleurs rondes sont très en faveur dans la province de Zélande, alors que la série des « S » est plus en vogue dans les autres provinces.

Les *dentelles à vase* (dites « pottekanten »), dont les dessins représentent des mouvements de vases fleuris (pl. 49, fig. 14).

Les *Lille dites de Brabant*, qui est une espèce de *Lille* travaillée avec du fil très solide d'après des modèles anciens (pl. 49, fig. 10 et 13).

Les *Lille dites hongroises*, d'une texture grossière et lourde, destinées à orner le costume national des femmes de certains villages de Hongrie (pl. 49, fig. 15).

On voit par cette nomenclature que la famille des dentelles de Lille est nombreuse et que les genres qui la composent, ne le sont pas moins.

Telle est la raison des noms accolés de *Lille d'Arras*, *Lille hollandaise*, *Lille à vase*, *Lille Brabant*, employés pour les distinguer. Cette juxtaposition, en effet, précise et définit la technique à laquelle appartient la dentelle en même temps que son genre, son allure et son dessin. Les *Lille*, au point de vue de leurs dessins, paraissent se soucier fort peu des évolutions de la mode. Elles semblent plutôt vouloir s'imposer à celle-ci que de se laisser guider par elle. Ce sont des dentelles essentiellement

EXPLICATION DE LA PLANCHE L.

SUITE DES LILLE.

1. — Lille à rocailles de la fin du règne de Louis XV.

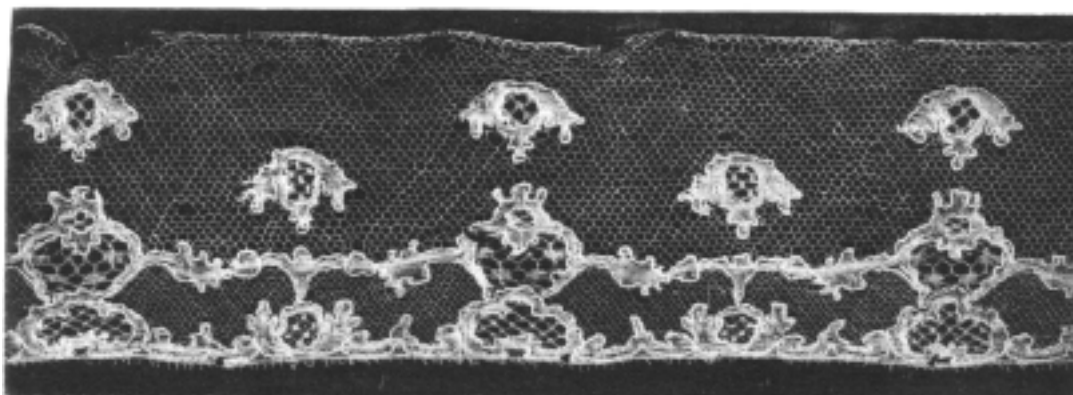
2. — Lille à ligne droite encore imprécise de la période Conventionnelle.

3. — Lille Directoire à ordonnance rectiligne encore sobre.

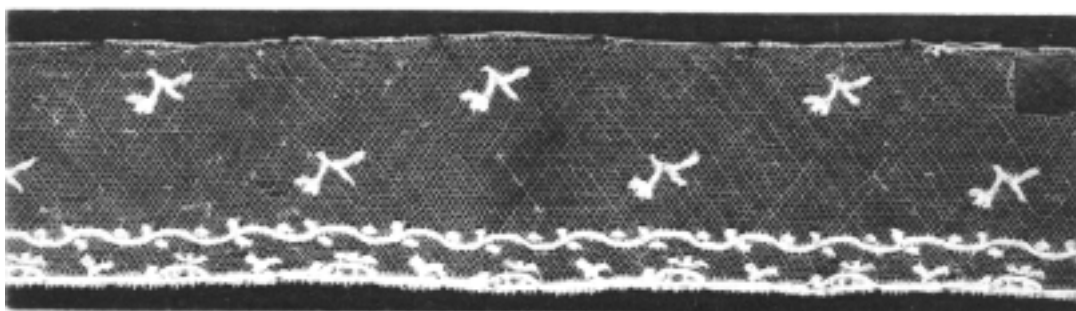
4. — Lille à fleurettes du premier Empire.

(Collection des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles).

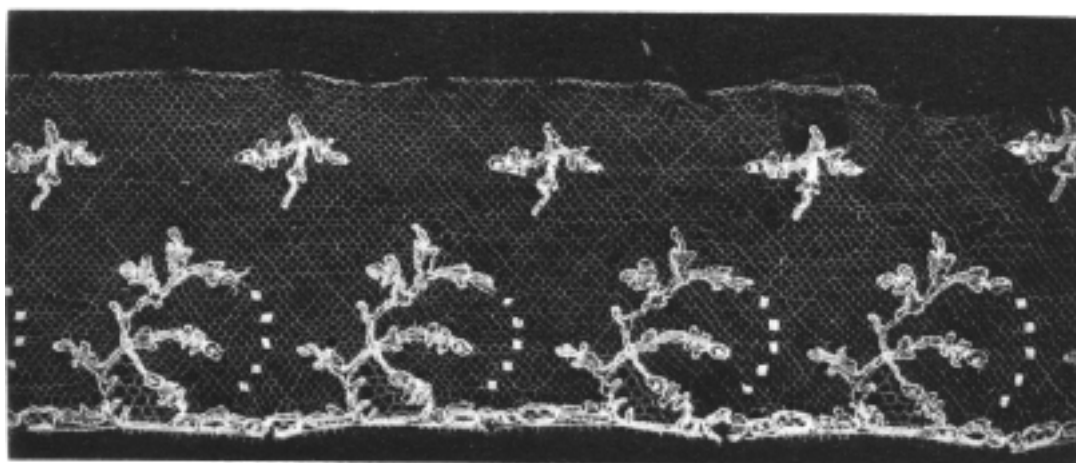
LES LILLE ANCIENNES.



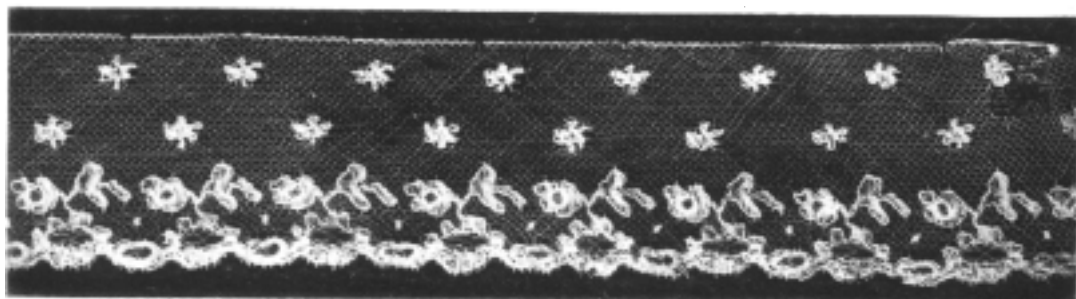
1



2



3



4

traditionnalistes, mais ayant cependant du caractère et du style, ainsi que nous le révèlent certaines pièces de Lille anciennes (pl. 50, fig. 1 à 4).



FIG. 13.
Saint Nicolas, patron des dentellières de Lille.

Par suite de leur réseau diaphane et vaporeux on les désigne parfois sous l'appellation générique de *dentelles transparentes*.

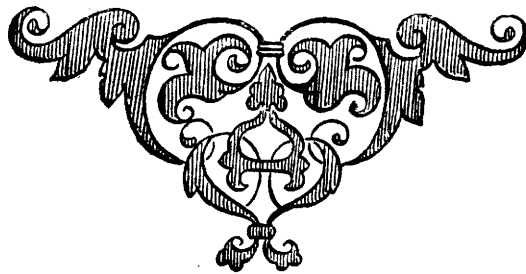
Ce sont les villes d'Arras et de Lille qui peuvent revendiquer l'honneur d'avoir été jadis les centres les plus prospères de cette industrie familiale.

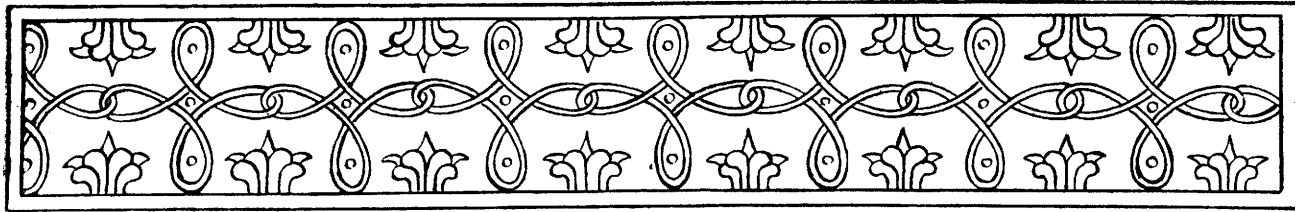
Malheureusement pour la France, il n'en existe plus aujourd'hui, dans ces deux villes, la moindre trace.

La dernière dentellière d'Arras, la veuve Hamard, née Claire François, s'est éteinte en effet, l'an 1896, à l'âge de 90 ans.

D'autre part, la dernière ouvrière de Lille, mourut il y a une vingtaine d'années sans laisser d'élèves. Son carreau fut pieusement recueilli quelques années avant la grande guerre par M. Carré-Reybourbon, Vice-Président de la Société d'Archéologie de Lille, qui le plaça dans son musée de famille.

Actuellement l'intéressante fabrication des dentelles de Lille, qui jadis était placée sous le pieux vocable de St. Nicolas, a son centre d'activité dans les provinces belges.





CHAPITRE XIV.

LES « CHANTILLY » ET LES « BLONDES ».



LES *Chantilly* et les *Blondes* appartiennent à la catégorie des dentelles à réseaux fins exécutés aux fuseaux. On les nomme aussi *dentelles de Grammont*, *dentelles de Caen* et *dentelles de Bayeux*, mais cette appellation ne précise rien et se rapporte simplement aux localités où elles se fabriquent.

On les connaissait aussi anciennement soit sous l'appellation de *fonds-chants* (par abréviation de Chantilly), ou bien sous celle de *fonds de Paris*.

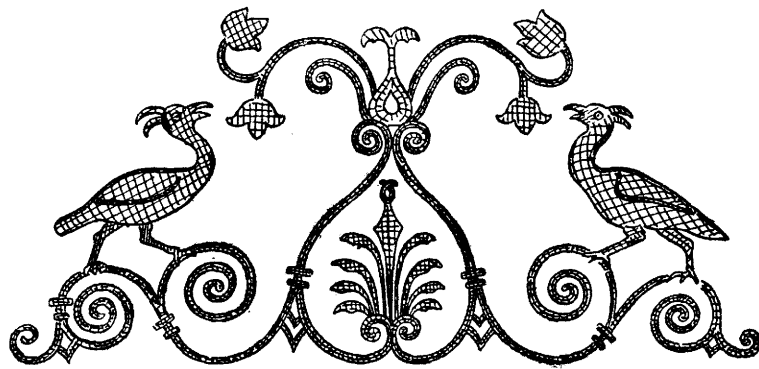
Leur réseau est, de nos jours, un réseau hexagonal semblable à celui des dentelles de Lille. Elles s'exécutent en fils de soie noire (pl. 51, fig. 1, 2, 3 et 4), bien qu'on en ait fait en fils blancs, écru, crème ou bis, d'où le nom de « bisette » donné à quelques petites dentelles.

Quoique semblables, comme réseau, aux dentelles de Lille, elles s'en détachent par la matière première et aussi par leurs dessins plus délicatement ombrés, plus transparents et parfois si bien nuancés qu'on les prendrait pour de délicats et légers fusains. Leurs toilés, peu résistants, sont toujours entourés d'un cordonnet qui les accentue et fait ressortir les oppositions d'ombres et de lumière.

Les *Chantilly modernes*, avec leurs jolies gerbes, leurs bouquets de fleurs épanouies, l'heureuse disposition et la beauté de leurs dessins, n'ont rien à envier aux modèles anciens. Leur flore, quoique peu stylisée, est toujours expressive et vivante.

Contrairement aux *Lille*, ces dentelles n'ont pas de surnoms techniques.

On donne toutefois le nom de *Blondes légères* à certains genres de *Chantilly* à bordure formée de feuilles polylobées (pl. 51, fig. 5), et le nom de *Blondes plates* (pl. 51, fig. 6), à certains genres de *Chantilly* ornés de fleurs lourdes et compactes. Cette dernière fabrication nécessite l'emploi de fils de soie de deux épaisseurs différentes : l'un très fin, réservé à la confection des mailles du réseau, l'autre, moins tordu, plus épais et plus satiné, destiné à l'exécution du toilé ou du grillé. Pour un grand nombre de dessins, on ajoute fréquemment au nom de « Blondes » le qualificatif d'« espagnoles », parce que jadis beaucoup de ces dentelles étaient envoyées en Espagne, où leur luxe était très répandu sous forme d'écharpes et de mantilles. Cette fabrication n'existe plus en Belgique et ce sont les métiers mécaniques qui ont eu à peu près raison des *Chantilly* et des *Blondes*, légères ou plates, de confection manuelle.



EXPLICATION DE LA PLANCHE LI.

LES «CHANTILLY» ET LES «BLONDES».

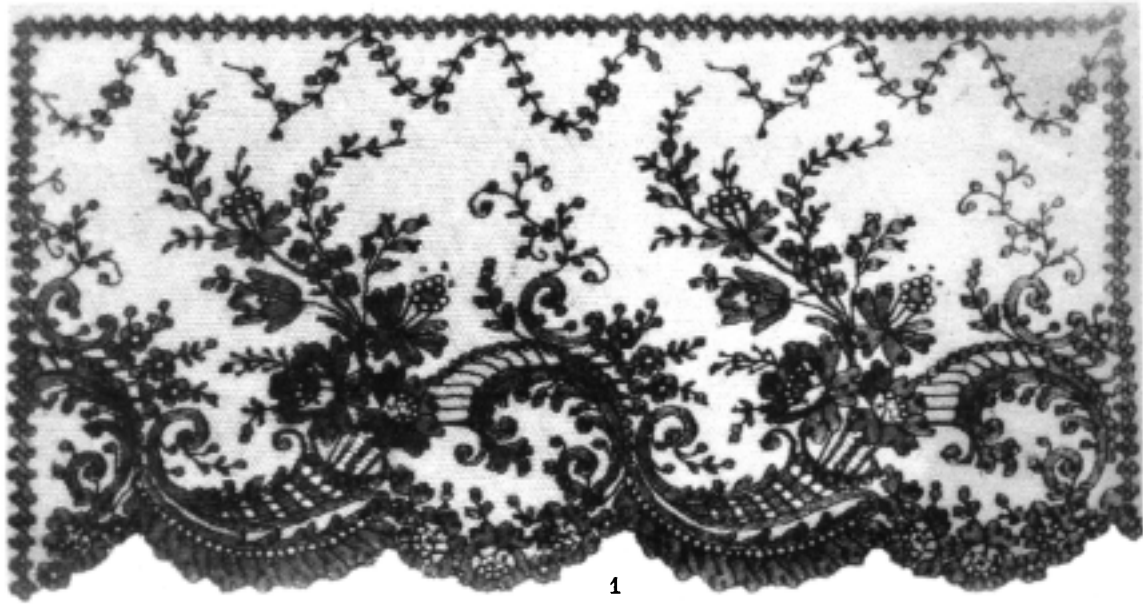
1, 2, 3 et 4. — Bandes «Chantilly».

5. — Modèle de «Blonde légère» à feuilles polylobées de l'époque de la Restauration.

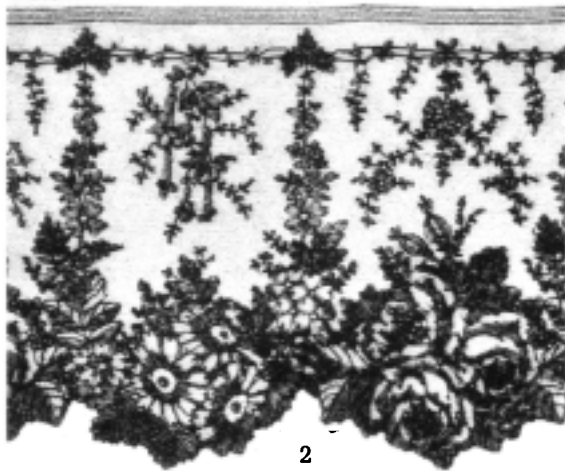
6. — Coin d'écharpe en «Blonde» plate à fleurs et feuilles lourdes et compactes dans le genre de celles en honneur à l'époque de la Restauration.

(La partie centrale des fleurs se trouve agrémentée de «jours» entourés de petits trous dits «punaises»).

LES CHANTILLY ET LES BLONDES.



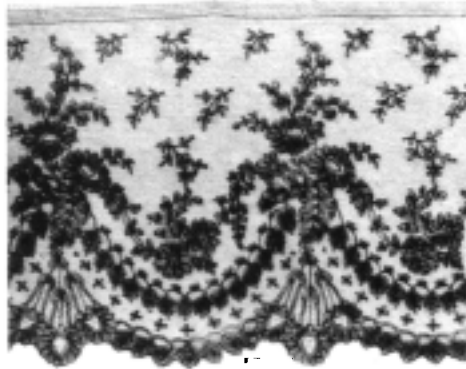
1



2



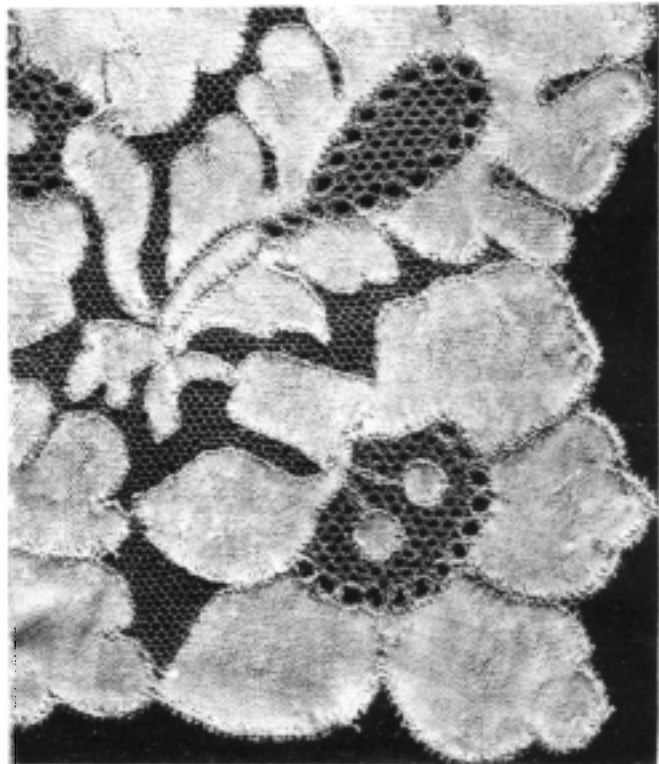
3



4



5



6

EXPLICATION DE LA PLANCHE LII.

*LES MALINES A FOND DE GLACE. — LES MALINES A BORDS DROITS OU
FESTONNÉS, AGRÉMENTÉES DE SEMÉS ET DE FLEURETTES.*

1. — Malines à bord droit Directoire dénommée « la Turquie ».

2. — » » » » » « les grosses Marguerites » à 2 semés.

3. — » festonnée appelée « la palme » à 3 semés.

4. — Petite Malines désignée sous le nom de « petit chemin de fer ».

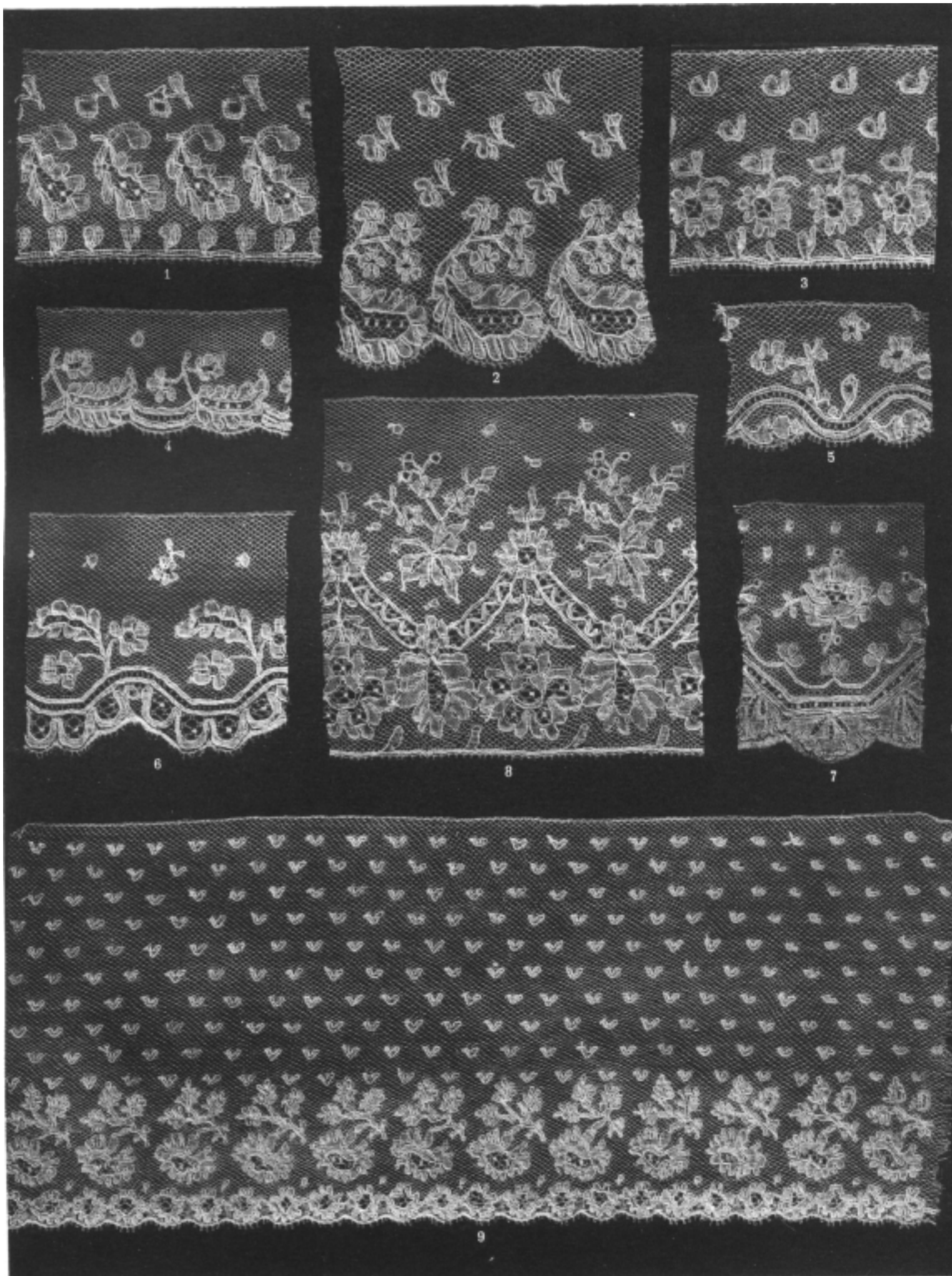
5. — » » » » » « grand chemin de fer ».

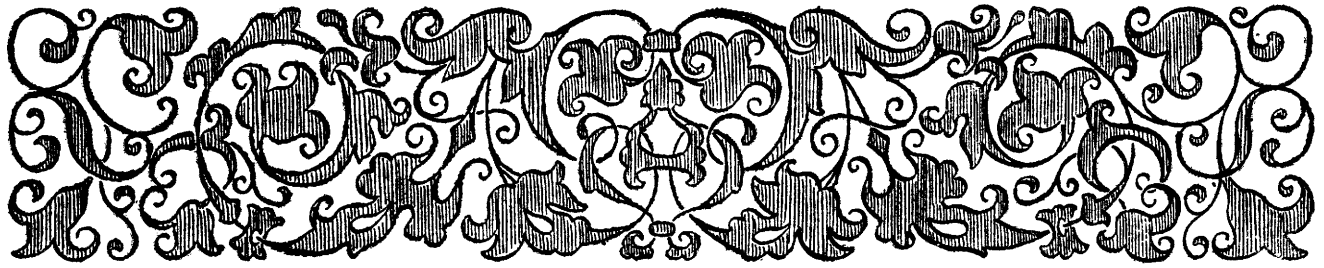
- 6 et 7. — Malines à festons et à « rails de chemin de fer ».

8. — Malines à bord droit dénommée « les feuilles de chêne ».

9. — Prototype de fine Malines à bord légèrement festonné et agrémenté de fines fleurettes très ouvrées et de semés bifoliés, de l'apogée de l'Empire.
(Ce spécimen a été confectionné, d'après un patron daté du premier Empire, à l'exposition internationale de Gand en 1913).

LES MALINES A FOND DE GLACE. — LES MALINES A BORDS DROITS OU FESTONNÉS
AGRÉMENTÉES DE SEMÉS ET DE FLEURETTES.





CHAPITRE XV.

LES « MALINES » A FOND DE GLACE — LES « MALINES » A BORDS DROITS OU FESTONNÉS, AGRÉMENTÉES DE SEMÉS ET DE FLEURETTES — LES « MALINES » A BOUQUETS, VASES, SUJETS OU FIGURINES — LES « MALINES » FLEURIES ET LES ANCIENNES « MALINES ».

LES ravissantes dentelles connues sous le nom de *Malines* pourraient être appelées les sœurs jumelles des *Lille*, tant elles y ressemblent par leurs plats contournés d'un fil de trace, par leurs dessins et par leur réseau.

Mais une différence notable existe toutefois entre elles, différence qui permet de les reconnaître immédiatement.

Dans le réseau des *Lille*, la torsion des fils aux angles des mailles est infiniment moins serrée que dans le réseau des *Malines* ; d'ailleurs, la dentellière exécute ce dernier sans pose d'épingles aux angles des mailles.

Les deux espèces de dentelles ont, en dehors de cette particularité distinctive, un aspect presque identique. On peut dire que les *Malines* renferment les traits essentiels des *Lille* et qu'elles en sont, suivant l'expression d'un auteur, l'édition la plus riche et la plus belle.

La petite maille fine, légère, mais résistante dont se compose le réseau des *Malines*, acquiert, en effet, une finesse telle que les dentellières flamandes l'appellent fond de glace (« ijsgrond »). On l'agrémente de petits semés ronds, de fleurettes, de folioles et de minuscules losanges diversement tressés. Au surplus, dans les parties plates de ces dentelles, on rencontre de multiples et très fins « points d'esprit » destinés à enrichir les « vides » des motifs, des fleurettes et des fleurs.

Les *Malines* sont les plus précieuses des dentelles aux fuseaux ; leurs dessins ne requièrent pas de demi-teintes pour pouvoir paraître élégants, car leur naturel brillant les relève suffisamment.

Tout comme les dentelles de Lille, elles se départagent en plusieurs catégories savoir :

1° — Les *Malines à bords droits ou festonnés* agrémentées de semés et de fleurettes (pl. 52, fig. 1 à 9).

2° — Les *Malines à bouquets* (pl. 53, fig. 1), vases (pl. 53, fig. 2), corbeilles (pl. 53, fig. 3), sujets ou figurines.

3° — Les *Malines fleuries* (pl. 53, fig. 4 et 5).

Les *Malines à bords droits ou festonnés* comprennent les séries qualifiées de « Turques » (pl. 52, fig. 1), de « grosses marguerites » (pl. 52, fig. 2), de « palmes » (pl. 52, fig. 3) à un ou plusieurs semés, les séries des « petits canards », des « petits oiseaux », des « petits » et des « grands chemins de fer » (pl. 52, fig. 4 à 7), des « perruches », des « cocottes », des « feuilles de chêne » (pl. 52, fig. 8) enfin, la série des « fines marguerites ». Notre pl. 52, fig. 9 met sous les yeux de nos lecteurs un superbe modèle de *Malines* à fines et à petites marguerites, prototype de celles qui furent confectionnées anciennement à Louvain (Belgique) pendant l'époque d'apogée de cette fabrication. Le modèle en question a été travaillé, d'après un patron daté du premier Empire, par une ouvrière d'élite à l'Exposition Internationale de Gand, en 1913.

Les *Malines bouquets, vases, corbeilles, sujets ou figures*, comprennent les

EXPLICATION DE LA PLANCHE LIII.

LES MALINES A BOUQUETS, VASES, SUJETS OU FIGURES.

LES MALINES FLEURIES.

1. — Richissime volant à bouquets et guirlande soulignée d'un mouvement de rails de chemin de fer.
(Caractéristique du style Napoléon III).

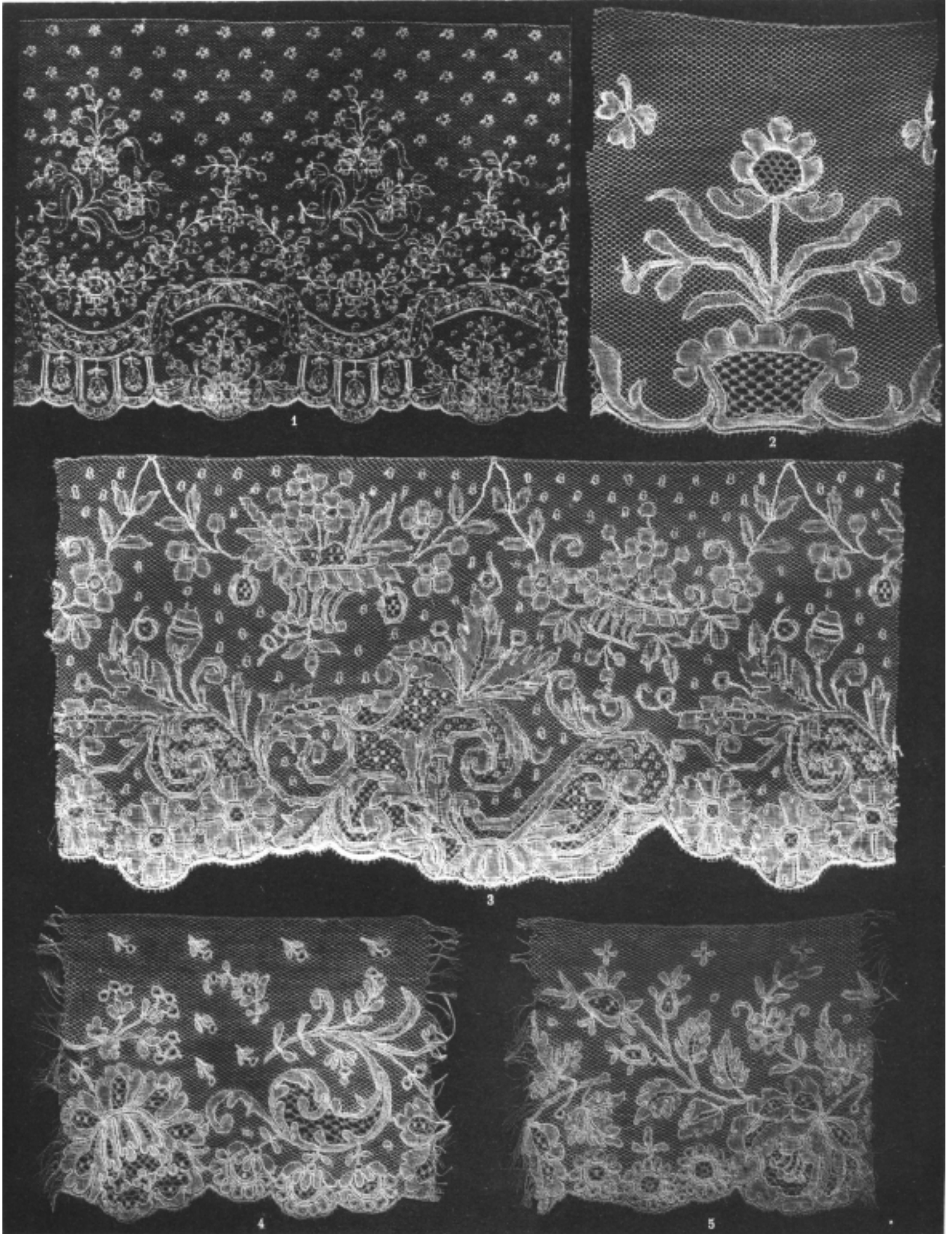
2. — Modèle de Malines à vase, dénommé « le pot carré de Malines ». (En flamand: « de vierkante Mechelsche pot ».)

3. — Somptueux volant de Malines à rocailles, feuilles d'acanthé et de corbeilles. (Dessin de style Louis XV.)

4. — Patron de Malines fleurie dite « la grosse rose ».

5. — » » » » la fleur et le bouton de grosse rose ».

LES MALINES A BOUQUETS, VASES, CORBEILLES, SUJETS OU FIGURINES.
LES MALINES FLEURIES.



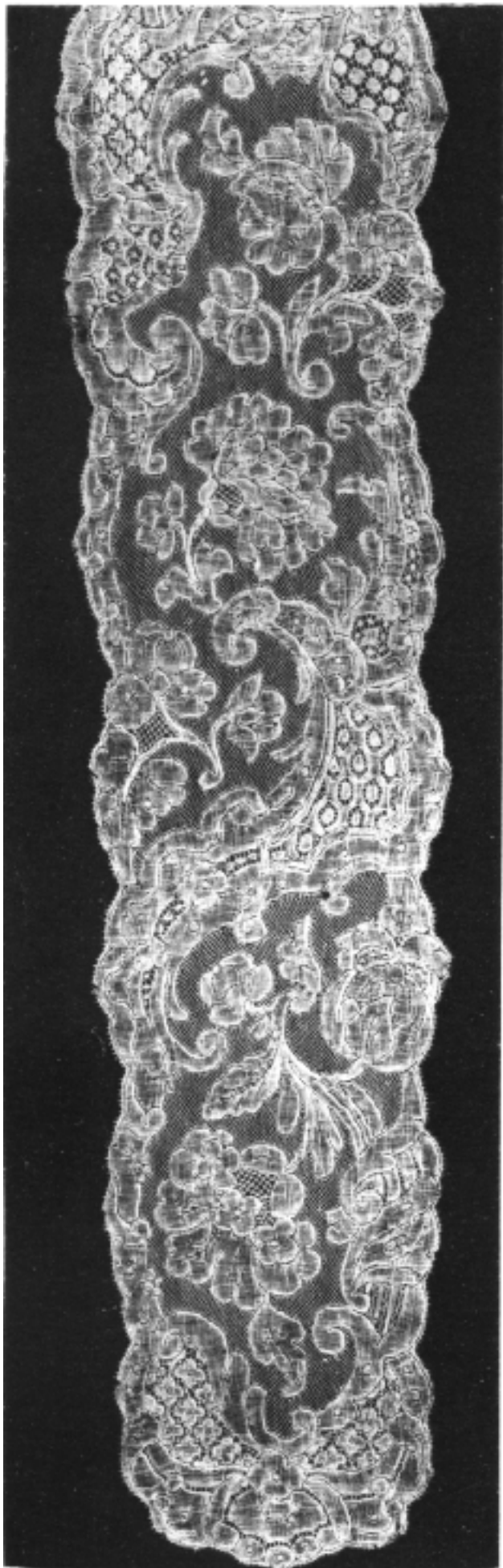
EXPLICATION DE LA PLANCHE LIV.

LES MALINES A FOND DE GLACE (DE FABRICATION ANCIENNE).

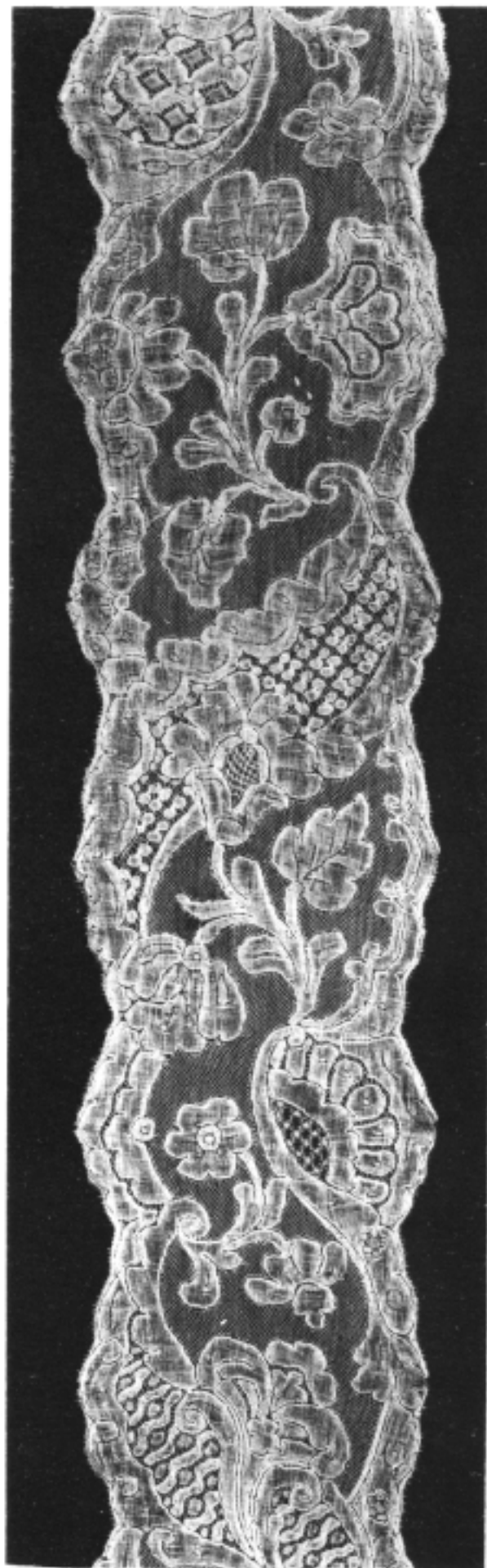
1 et 2. — Barbes en dentelle de Malines à fond de glace à « grandes rocailles » et fleurs amples et lourdes, ramages et feuilles acanthacées largement épanouis, d'un aspect grandiose, présentant une apparence plus grande que sa nature. (De l'époque et du style de Louis XIV.)

(Documents des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).

LES MALINES A FOND DE GLACE.
(DE FABRICATION ANCIENNE).



1



2

« pots carrés de Malines » (en flamand « de vierkante Mechelsche potten ») (pl. 53, fig. 2), ornés de vases, de pots ou de corbeilles de diverses formes, ainsi que toutes celles dont les dessins représentent, comme motifs principaux, autre chose que des fleurs.

Enfin, les *Malines fleuries* comprennent : les « grosses roses » (pl. 53, fig. 4), et les « boutons de rose » (pl. 53, fig. 5), les « œillets », les « tulipes », etc.

Une gracieuse légende s'attache à l'appellation de « palmes » donnée au dessin reproduit planche 52, fig. 3.

La tradition rapporte, en effet, que ce dessin aurait été de tout temps celui préféré par nos arrière-grand-mères et que lorsqu'un nouvel héritier venait élargir le cercle de la famille, les enfants mariés offraient à la grand-mère une dentelle à « palmes », avec autant de « semés » qu'elle comptait de petits-enfants. C'est sans doute la raison pour laquelle nos aïeules se paraient de bonnets d'une dimension parfois si respectable ? Il paraîtrait même que ce sont les « semés » qui firent naître les berthes et les volants destinés à compléter leurs coiffes par trop garnies.... En tout cas, les poètes et les artistes se plurent, de tout temps, à considérer les *Malines* comme étant les *Reines des dentelles aux fuseaux*. C'est à l'adresse prodigieuse que réclame leur travail compliqué, qu'elles doivent ce titre si justement acquis.

La planche 54, fig. 1 et 2, et la planche 55, fig. 1, 2 et 3, donnent des reproductions de barbes en *Malines à fond de glace*, confectionnées avant l'apparition des « semés ».

Leur aspect stylisé tranche avec les *Malines* de fabrication moderne. Celles reproduites planche 54, fig. 1 et 2, datent de la fin du règne de Louis XVI, c'est-à-dire de l'époque où les dentellières de Malines trouvèrent, après de laborieux tâtonnements, le secret de la petite maille claire et fine, qui valut aux *Malines* leur réputation mondiale.

A ce moment le protocole les prônait et les recommandait vivement pour les toilettes d'été; aussi se portèrent-elles successivement sous Louis XV,

sous Louis XVI, et sous Napoléon 1^{er}, en forme de jabots, de cravates, de fichus, de ruches, de bandes, de berthes et de volants. Elles jouissaient d'ailleurs partout d'un prestige immense.

Puissent nos modernes Psychés, inspiratrices naturelles de la Mode, s'ingénier à faire renaître le luxe bienfaisant des *Malines*, d'abord pour le plus grand bien des artisannes d'élite qui les créent, et ensuite, pour l'épanouissement fécond de cette splendide industrie d'art.



EXPLICATION DE LA PLANCHE I.V.

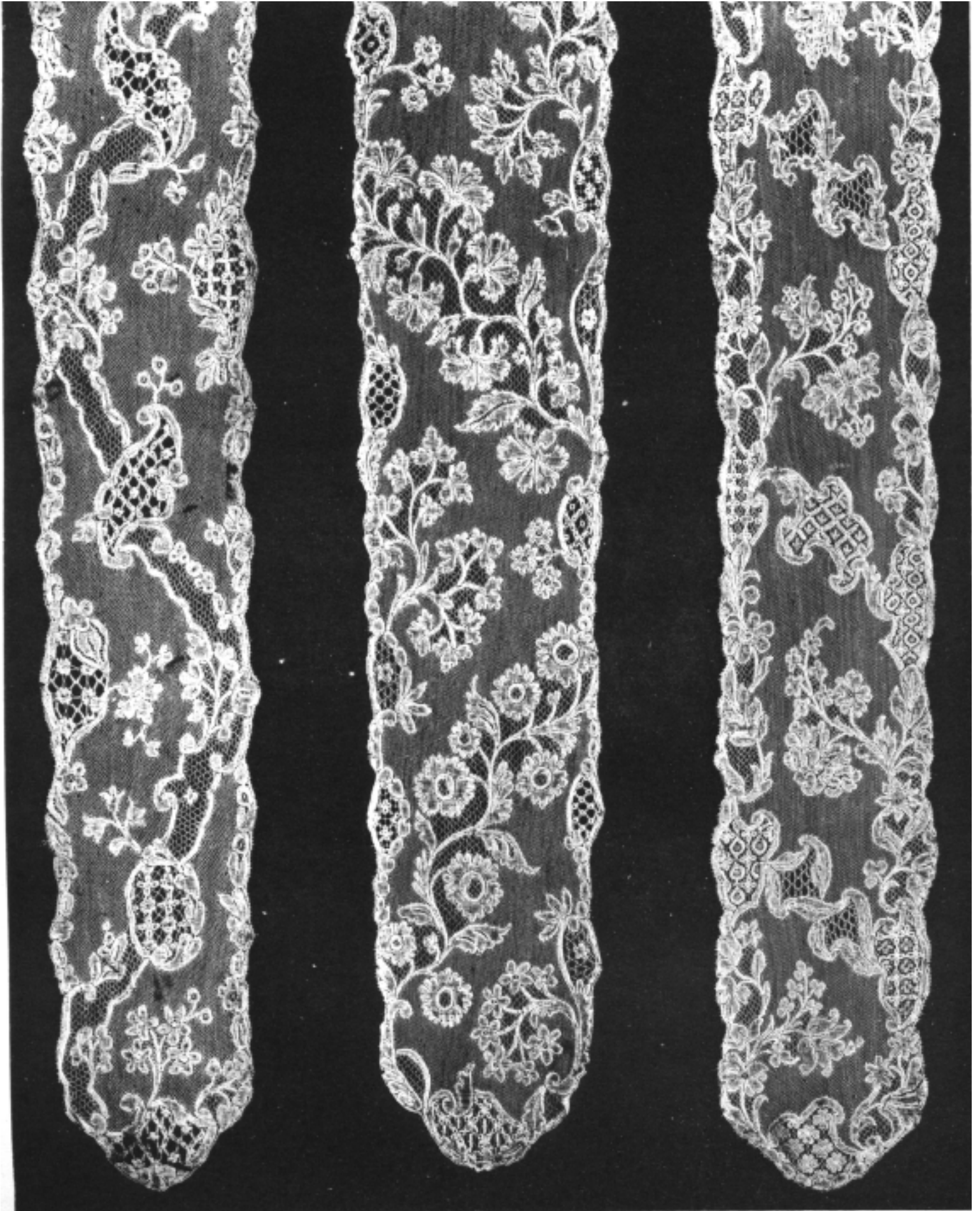
LES MALINES A FOND DE GLACE (DE FABRICATION ANCIENNE).

1. — Barbe en dentelle de Malines à « fond de glace » à « rocailles foliolées ». (Époque et style Louis XV.)
(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).

2. — Barbe en dentelle de Malines à « fond de glace » à « rocailles foliolées et fleuries ». (Époque et style Louis XV.)
(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).

3. — Barbe en dentelle de Malines à « fond de glace » à « rocailles foliolées ». (Époque et style Louis XV.)
(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).

LES MALINES A FOND DE GLACE.
(DE FABRICATION ANCIENNE).



1

2

3

DEUXIÈME CATÉGORIE

LES DIFFÉRENTES ESPÈCES ET VARIÉTÉS DE DENTELLES
À L'AIGUILLE

(Appellations, Surnoms, Caractéristiques et Distinctions des Genres)

(Chapitres XVI à XXVII)

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.VI.

LES « POINTS COUPÉS » ET LES « VENISE RÉTICELLA ».

1. — Série de dessins et de modèles de « points coupés » tirés des anciens recueils.

- 2 et 3. — Modèles de coins de mouchoirs tirés de l'ouvrage de Viniciolo publié à Paris en 1587 et enjolivés de personnages conventionnels.

4. — Dessin d'entre-deux tiré des anciens recueils.

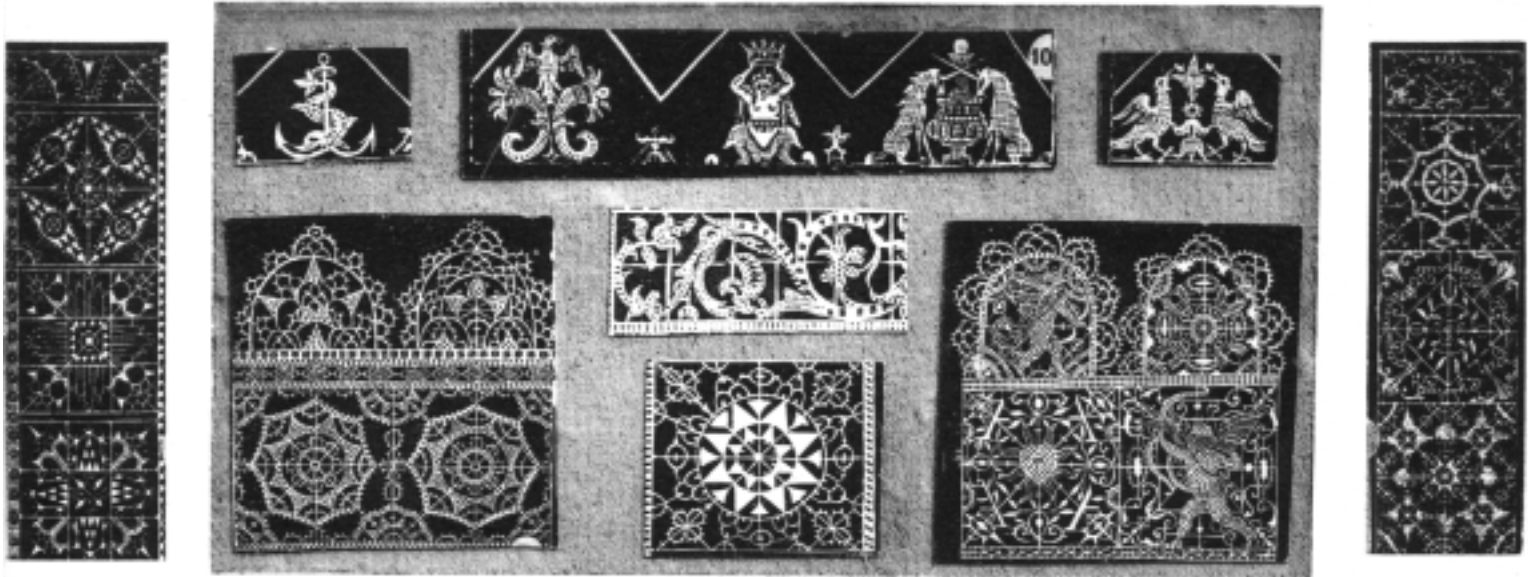
- 5 et 6. — Motifs de « points coupés » confectionnées à l'aiguille par le retrait des fils de toile.

7. — Entre-deux « points coupés » à personnages symbolisant « l'amour braquant sa flèche ».

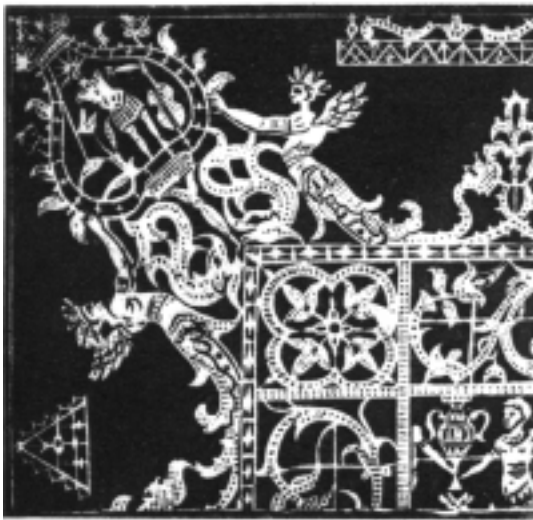
- 8 et 9. — Fragments de « Venise Réticella » à bâti rétiforme.

10. — Entre-deux de « Venise Réticella » à bâti rétiforme.

LES POINTS COUPÉS ET LES VENISE RÉTICELLA



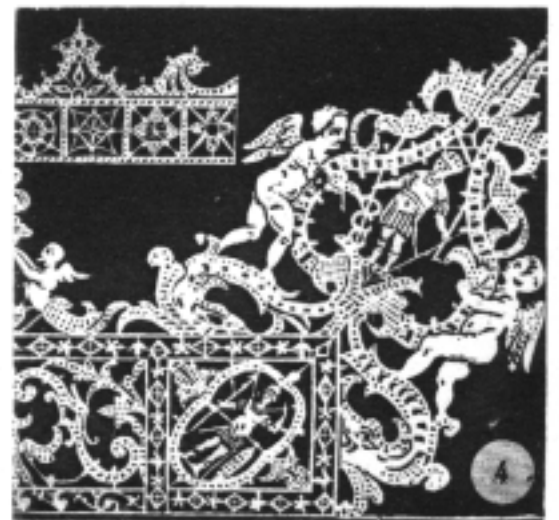
1



2



4



3



5



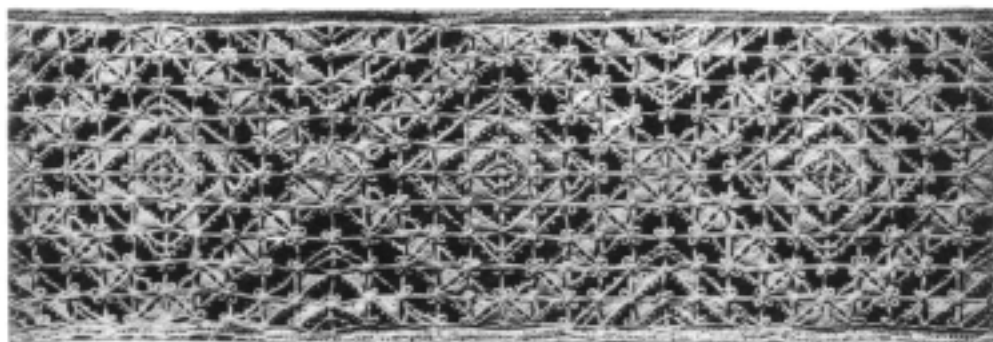
7



6



8



10



9



CHAPITRE XVI.

LES « POINTS COUPÉS » ET LES « VENISE RETICELLA ».



N entendait primitivement par *points coupés* des « broderies à jour » faites au moyen de fils retirés d'une toile ou d'un tissu qu'on surbrodait ensuite à l'aiguille au « point de feston ». On coupait pour cela certaines parties de la toile dans lesquelles on confectionnait à l'aiguille les motifs (pl. 56, fig. 4, 5 et 6).

Ces genres d'ouvrages prirent le nom de *points coupés* en raison des coupures faites dans le tissu, mais on les simplifia dans la suite, pour en faire des dentelles proprement dites en jetant directement des fils de bâti, suivant la trace d'un dessin donné, sans avoir recours à des fils retirés d'un tissu quelconque. Conséquemment, ces travaux pouvaient être, selon leur mode d'exécution, qualifiés du nom de *broderies* lorsque les fils tirés du tissu servent à soutenir l'ouvrage, et lorsque le tissu qui en dépend est entouré lui-même de « points de feston » ; ils doivent au contraire être qualifiés du nom de *dentelles* quand le tissu est complètement enlevé et quand l'ouvrage se fait complètement en l'air (« punto in aria » comme on dit en Italie) avec des bords découpés et dentelés pour l'achever.

Certaines de ces dentelles se désignent sous l'appellation italienne de *Venise Reticella*, lorsque leur bâti a une conformation rétiforme (pl. 56. fig. 9).

Le mot « reticella » est, en effet, le diminutif de « rete », sorte de filet.

D'une façon générale, les anciens points coupés se caractérisaient, soit par des dessins de forme géométrique et des rosaces, soit par des feuillages, des personnages et des sujets symboliques ou conventionnels (pl. 56, fig. 6). On destinait anciennement ces ouvrages, dont les modèles s'inspiraient des dessins contenus dans les anciens recueils vénitiens, à l'ornementation des collerettes et du linge.



française,



FIG. 14, 15 et 16. — Dentellières
belge,
travaillant des dentelles à l'aiguille.



italienne,

Dans le courant du XVI^e siècle, lors du mariage de Bianca Capello avec François de Médicis, deux stylisations bien définies s'établirent dans les dessins : l'une, propre aux pays du Nord, représentait des objets connus et réels (branches lourdes, feuilles de houx, de chêne ou de lierre, tiges alternant avec des oiseaux héraldiques, ou autres sujets en usage dans ces contrées) ; l'autre, plus imaginative, se reconnaissait à ses dessins, plus nettement italiens et plus légers, où les dieux de l'Olympe et les déesses de la mythologie se marient avec des amours. Le livre de modèles du seigneur de Vinciolo, publié l'an 1587 à Paris, sous le titre « Les singuliers et nouveaux portraits servant de patrons à faire toutes sortes de points », témoigne de l'imagination féconde des artistes de cette époque (pl. 56, fig. 1, 2 et 3).

EXPLICATION DE LA PLANCHE LVII.

LES « POINTS COUPÉS » ET LES « VENISE RETICELLA ».

1. — Dentelle à « points coupés » de fabrication moderne.

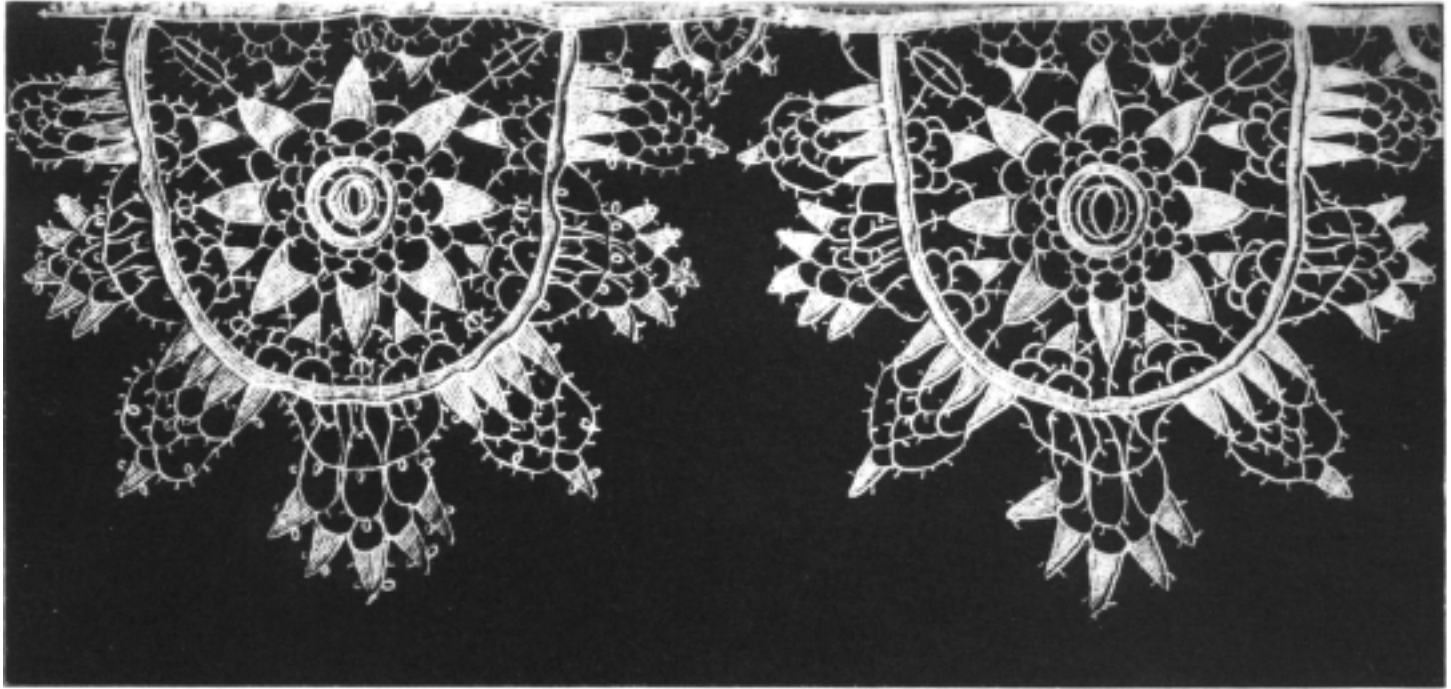
2, 3 et 4. — Carrés de « Venise » dits « Reticella » à bâtis de conformation rétiforme et à personnages conventionnels.

5 et 6. — Dentelles de Venise à bâtis rétiformes dits « Reticella ».

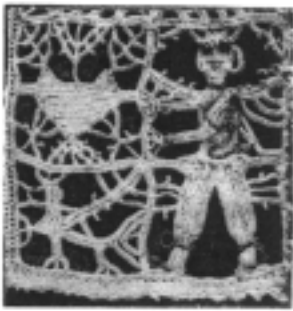
7. — Fragment d'éventail en Venise à bâtis rétiformes.

(Collection « Æmilia Ars », Bologne, Italie).

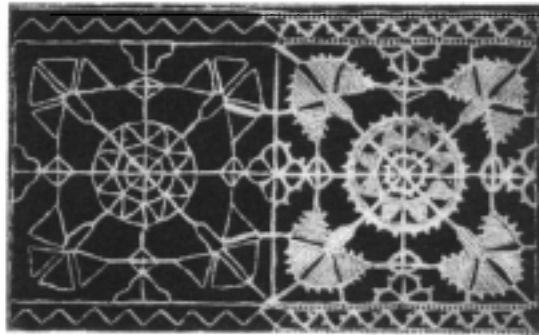
LES POINTS COUPÉS ET LES VENISE RÉTICELLA.



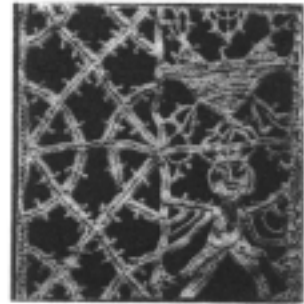
1



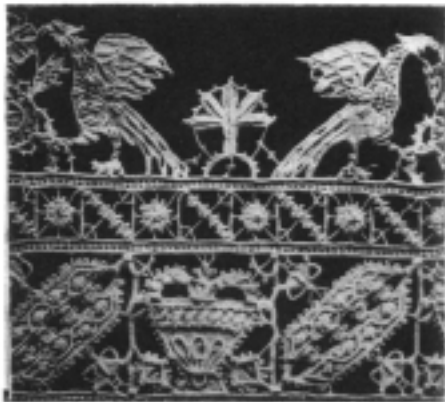
2



3



4



5



6



7